



**MICHEL GIRARD**  
LA BONNE NOUVELLE  
MICKEY  
PAGE 5

ÉCONOMIE CANADIENNE  
**COUP DE FREIN INQUIÉTANT  
AU PRINTEMPS**  
PAGE 6

↓ <b>S&amp;P TSX</b> 11 664,71 -93,17 (-0,79%)	↓ <b>S&amp;P 500</b> 1379,32 -5,98 (-0,43%)	↓ <b>DOW JONES</b> 13 008,68 -64,33 (-0,49%)	↓ <b>PÉTROLE</b> 88,06\$US -1,72\$US (-1,92%)	↓ <b>DOLLAR</b> 99,71 -0,11¢US
--	---	--	---	--------------------------------------

SECTEUR MINIER

# Hausser les redevances ne serait pas plus payant

HUGO FONTAINE

Augmenter les redevances minières n'entraînerait pas nécessairement une hausse à long terme des revenus du gouvernement, estiment le cabinet-conseil SECOR-KPMG et le cabinet d'avocats FMC dans une étude dévoilée hier matin. Cette étude, qui offre une défense du régime actuel, a toutes les chances d'alimenter les discussions dans une campagne électorale au cours de laquelle le Plan Nord et la gestion des ressources naturelles seront à l'ordre du jour.

« Nous croyons que le régime actuel offre une structure et un niveau compétitifs pour le développement économique du Québec », a déclaré hier Renault-François Lortie, un des auteurs de l'étude sur les calculs des redevances minières.

Selon SECOR-KPMG, hausser les redevances pourrait mettre en péril des investissements dans le contexte où les coûts de production des mines du Québec sont généralement plus élevés que dans d'autres régions du monde comme l'Australie.

L'étude a été financée par plusieurs sociétés et associations de l'industrie minière, notamment Osisko, ArcelorMittal Mines Canada et Goldcorp. « Les commanditaires ne sont pas responsables du contenu », affirment toutefois les auteurs.

L'étude compare quatre types de régimes de redevances minières en les appliquant à des cas de mines de fer ou d'or au Québec, dont le régime actuel (redevances de 16 % sur les profits), un modèle de redevances de 7 % sur la valeur brute du minerai, et un modèle hybride basé sur la proposition du Parti québécois (redevance sur la valeur de 5 % et une redevance de 30 % sur tous les profits au-delà du seuil de 8 % des revenus miniers).

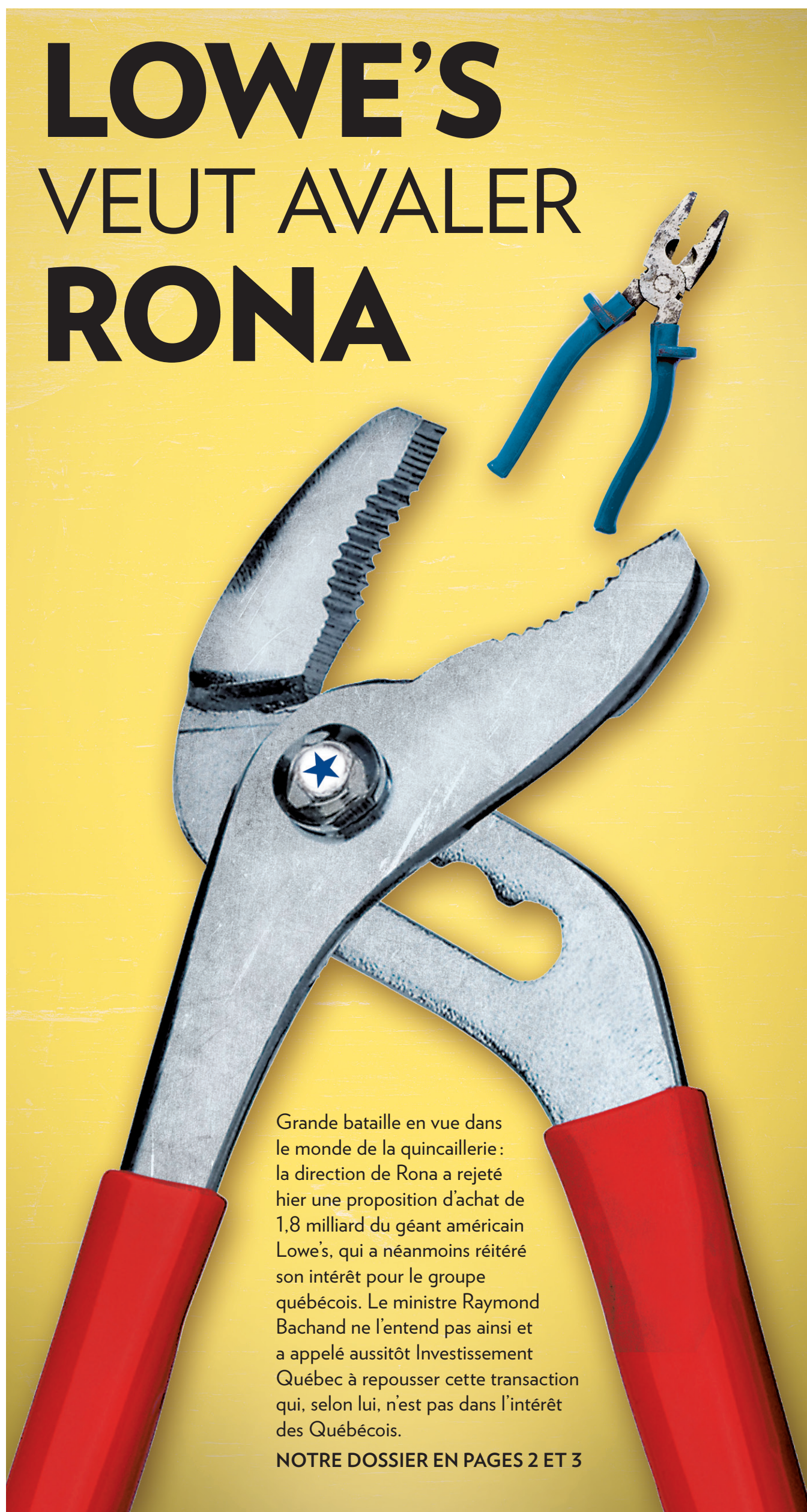
**Le modèle actuel**

Le modèle actuellement en vigueur au Québec génère beaucoup de redevances quand les prix sont élevés. Par contre, quand les prix sont faibles, le régime génère moins de redevances que d'autres régimes, voire aucune redevance dans certains cas. Cela accentue l'inconstance des redevances, mais peut faciliter la survie des mines moins performantes dans les creux de cycle. Et un jour ou l'autre, les prix seront plus bas, soutient-on dans l'étude.

« Nous croyons que le régime actuel offre une structure et un niveau compétitifs pour le développement économique du Québec », a déclaré hier Renault-François Lortie, un des auteurs de l'étude.

Voir REDEVANCES en page 4

# LOWE'S VEUT AVALER RONA



Grande bataille en vue dans le monde de la quincaillerie : la direction de Rona a rejeté hier une proposition d'achat de 1,8 milliard du géant américain Lowe's, qui a néanmoins réitéré son intérêt pour le groupe québécois. Le ministre Raymond Bachand ne l'entend pas ainsi et a appelé aussitôt Investissement Québec à repousser cette transaction qui, selon lui, n'est pas dans l'intérêt des Québécois.

NOTRE DOSSIER EN PAGES 2 ET 3

PHOTOMONTAGE LA PRESSE

**1 mois supplémentaire gratuit**



Adhérez aux programmes employeurs de transport collectif avant le **10 septembre.**

Ces programmes sont offerts par :



Rendu possible grâce à :



## LOWE'S VEUT AVALER RONA

## Levée de boucliers au Québec



MAXIME BERGERON

Le ministre des Finances n'a pas mâché ses mots, hier. Non seulement considère-t-il Rona comme un « actif stratégique » pour le Québec, mais il fera tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher le groupe américain Lowe's d'acquérir le quincaillier de Boucherville.

L'offre non sollicitée de 1,8 milliard de dollars déposée par Lowe's « n'est pas la bienvenue », a indiqué Raymond Bachand pendant un point de presse. Le ministre refuse de voir Rona subir le même sort que l'ancien fleuron québécois Provigo, racheté par Loblaw en 1998. « Il y a eu beaucoup de promesses à court terme, mais ont-elles été tenues? »

Le gouvernement a mandaté Investissement Québec (IQ) pour étudier les moyens de maintenir la propriété de Rona dans la province. IQ pourrait accroître sa participation dans l'entreprise, ou encore constituer un « fonds de défense des intérêts du Québec ».

La Caisse de dépôt et placement du Québec, déjà actionnaire de Rona, a pour sa part bonifié sa participation après la publication des détails de l'offre de Lowe's, hier matin. La Caisse a ainsi acheté 2,4 millions d'actions au prix de 14,17\$, ce qui porte sa participation totale à 14,18% dans l'actionnariat du quincaillier. Raymond Bachand nie être intervenu auprès de la Caisse.

**« Le coût social potentiel d'une telle transaction est extrêmement élevé. [...] Rona, c'est surtout le réseau de centaines de fournisseurs qui risque de perdre son accès au marché. »**

— Louis Hébert, professeur à HEC Montréal

Le Fonds de solidarité FTQ, qui possède 3,5% des actions de Rona, a pour sa part salué la décision du conseil d'administration d'avoir refusé l'offre non sollicitée de Lowe's à 14,50\$ l'action.

Selon Raymond Bachand, la vente de Rona à un groupe américain mettrait en jeu de nombreux emplois au Canada. Le quincaillier achète aujourd'hui 85% de ses marchandises au pays (dont la moitié au Québec), pour un total de 3,3 milliards par année, a-t-il dit. Les différents fournisseurs de Rona emploient 80 000 personnes, sans compter les 30 000 travailleurs au sein du groupe.

Rona n'est pas qu'un simple détaillant, c'est aussi un grossiste et distributeur majeur qui risque de centraliser ses achats hors du pays s'il est avalé par Lowe's, a avancé M. Bachand. C'est cette nuance qui lui permettrait de qualifier l'entreprise « d'actif stratégique » devant être protégé d'une acquisition étrangère.

Notons que le ministre fédéral de l'Industrie, Christian Paradis, écarte pour l'instant un examen de la transaction, puisque Lowe's n'a pas déposé d'offre formelle aux actionnaires de Rona.



PHOTO ELISE AMENDOLA, ASSOCIATED PRESS

L'offre d'achat de la société américaine Lowe's à l'endroit du fleuron québécois Rona fait craindre des pertes d'emplois au Québec.

**« Nationalisme » et élections**

Pourquoi le ministre libéral des Finances choisit-il d'intervenir dans cette transaction, alors qu'une série de fleurons québécois, comme Alcan, ont été vendus au cours des dernières années? Selon David Soberman, professeur de marketing stratégique à la Rotman School of Management de Toronto, le déclenchement probable d'élections générales aujourd'hui n'y est pas étranger.

« Avec cette politique à tendance plus nationaliste, ils vont tenter d'attirer des électeurs indécis qui auraient tendance à voter plus à gauche », a-t-il fait valoir à *La Presse Affaires*.

Selon l'expert, l'intervention de Québec dans cette transaction n'est pas justifiée, puisque le marché canadien de la rénovation demeurerait concurrentiel même après un rachat de Rona par Lowe's.

William Polushin, spécialiste du commerce international à la faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, indique pour sa part que Québec pourrait difficilement bloquer un rachat de Rona en vertu de l'ALENA. « Sur le plan légal, c'est difficile pour le gouvernement de dire que c'est un actif stratégique. »

Louis Hébert, professeur de gestion stratégique à HEC Montréal, adhère quant à lui à la position du ministre Bachand: Rona doit demeurer une propriété québécoise. « Le coût social potentiel d'une telle transaction est extrêmement élevé, a-t-il plaidé. Par exemple, Alcan a été rachetée, mais il est difficile de déménager des alumineries. Rona, c'est surtout le réseau de centaines de fournisseurs qui risque de perdre son accès au marché. »

**Lowe's ne lâche pas**

Rona a fait savoir hier matin que son conseil d'administration a rejeté à l'unanimité l'offre « non contraignante » déposée par Lowe's pour ses 800 magasins canadiens. Cette proposition fait suite à une rencontre instiguée par le président de Rona, Robert Dutton, en juillet 2011, a affirmé le groupe de Caroline-du-Nord.

Doug Robinson, chef des activités internationales et du développement de Lowe's, a fait le voyage jusqu'à Montréal hier pour défendre le bien-fondé de son offre d'achat. « On pense avoir fait une proposition très importante au conseil de Rona, a-t-il dit à *La Presse Affaires*. Par exemple, on s'est engagés à garder le siège social à Boucherville. »

M. Robinson se dit « déçu » du refus de Rona, mais espère pouvoir revenir à la table de négociations une fois que les actionnaires auront « digéré » les

détails de la présente offre. Quelque 15% des actionnaires ont déjà donné leur appui au rachat dans le cadre de discussions confidentielles, a-t-il dit. Le dirigeant a répété à plusieurs reprises l'engagement de Lowe's à s'approvisionner auprès de fournisseurs canadiens. Rona, pour sa part, a indiqué dans un communiqué qu'il était dans son meilleur intérêt de « demeurer centré sur la mise en œuvre de son plan d'affaires afin de tirer profit des perspectives favorables qu'elle entrevoit pour son entreprise ».

## LES DEUX QUINCAILLIERS EN CHIFFRES

**Rona**

Chiffre d'affaires en 2011:

**4,8 milliards CAN**

Perte en 2011:

**74,7 millions CAN**

**800** magasins d'entreprise, franchisés et affiliés au Canada

**41** magasins à grande surface au Québec

**Lowe's**

Chiffre d'affaires en 2011:

**50,2 milliards US**

Profits en 2011:

**1,8 milliard US**

**1745** magasins en Amérique du Nord

**31** magasins au Canada

Aucune présence au Québec

## DES ÉCHANGES QUI NE DATENT PAS D'HIER

**27 juillet 2011**

Rencontre entre les dirigeants de Lowe's et Rona. Lowe's soutient que la rencontre a eu lieu à la demande de Rona.

**15 décembre 2011**

Lowe's présente au conseil d'administration une première offre pour Rona. Celle-ci est rejetée par la direction de l'entreprise de Boucherville.

## L'affaire n'est pas dans le sac



PAUL DURIVAGE

## LES MARCHÉS

Le géant américain Lowe's devra vraisemblablement remplir s'il veut mettre le grappin sur le quincaillier québécois Rona. Le prix payé de 14,50\$ est manifestement insuffisant pour emporter l'affaire.

Selon l'analyste Vishal Shreedhar, de la Financière Banque Nationale (FBN), la prise de contrôle de Rona pourrait coûter de 15\$ à 19\$ par action. La valeur comptable du titre est de 15\$, en incluant l'achalandage, note-t-il pour

justifier la valeur basse de sa fourchette. À l'autre pointe, le coût de reconstitution d'un pareil réseau de quincailleries serait d'au moins 19\$ l'action, selon une récente étude de l'analyste.

Jim Durran, de la banque Barclays de Londres, entrevoyait lui-même une bonification possible de l'offre de Lowe's de 50 cents à 1\$, soit de 3 à 7% de plus. « Compte tenu de l'absence d'offres concurrentes, nous ne miserions toutefois pas là-dessus », prévient toutefois l'analyste de commerce de détail situé à Toronto.

**Scepticisme**

En fait, les analystes doutent même de voir la transaction se concrétiser vu la levée de boucliers de Québec inc. L'analyste de la FBN estime

à 50% la probabilité de voir l'entreprise emportée par une OPA. Il n'envisageait qu'une probabilité de 15% avant que Lowe's ne se manifeste.

Le marché paraît aussi sceptique. Le titre a bondi à 14,49\$ dès l'ouverture du

séance alors que les opposants se manifestaient. Il a terminé la séance à 13,50\$, 1 dollar de moins que l'offre sur la table.

La Caisse de dépôt et placement du Québec n'a pas hésité à allonger 14,167\$ l'action, en moyenne, hier matin pour

**Les entreprises paient régulièrement des primes de 40 à 60% aux détenteurs de titre pour avoir la mainmise totale. Le prix d'achat soumis par Lowe's représente une prime de près de 20% seulement.**

marché, hier matin, 1 cent de moins que le prix proposé par Lowe's, ce qui laissait présager un match serré entre acheteurs et vendeurs. Le titre s'est toutefois replié au cours de la

s'approprier 2,4 millions d'actions additionnelles de Rona alors en pleine effervescence. L'opération financière est stratégique, comme la Caisse cherche à bloquer

la vente du fleuron québécois, mais le bas de laine des Québécois doit aussi pouvoir répondre de cet investissement réalisé à prix fort dans un marché baissier.

**Optimisme**

En tant que société indépendante, Rona vaudrait tout au plus 14\$, dans les contextes économique et boursier actuels, selon l'analyste de la FBN. Celui-ci applique un multiple de 10,5 fois au bénéfice par action qu'il prévoit pour 2013 et 2014. L'entreprise, qui souffre de la faiblesse du marché de la rénovation, a déjà touché les 25\$ en de meilleurs temps. Elle doit faire connaître ses résultats du deuxième trimestre la semaine prochaine. Les analystes, optimistes, s'attendent

# Rona part en guerre



**JEAN-PHILIPPE DÉCARIE**  
CHRONIQUE

Depuis le temps que la rumeur courait, personne n'a été surpris hier d'apprendre que le groupe américain Lowe's s'intéressait à Rona au point de lui avoir proposé d'acquérir toutes ses actions en circulation, dans une transaction que Lowe's souhaitait amicale. Une proposition qui a été déclinée par le conseil d'administration de Rona et un refus qui marque le début certain d'une guerre entre les deux groupes.

Cela fait plusieurs années que le géant américain de la quincaillerie cherche à s'implanter dans le marché canadien. Lowe's exploite aujourd'hui 31 magasins à grande surface au Canada alors qu'il en compte plus de 1700 aux États-Unis.

L'expansion de Lowes au Canada est considérablement limitée par le fait qu'il ne se construit plus de centres commerciaux de type *power center* au pays. Il s'agit d'un concept désuet.

Le problème, c'est que Rona a clairement fait savoir, à maintes occasions, qu'elle n'était pas à vendre. Malgré un contexte difficile, le groupe québécois veut poursuivre la stratégie mise en place l'an dernier pour retrouver sa rentabilité d'autant.

La dernière assemblée annuelle de Rona, en mai, avait d'ailleurs été le lieu où le groupe avait réaffirmé sa volonté de poursuivre son développement et son rayonnement au Québec et dans le reste du Canada.

Tour à tour, le président du conseil Jean Gaulin et le PDG Robert Dutton avaient prononcé de vibrants plaidoyers voulant que Rona ne serait jamais à vendre, ni en partie ni en totalité. Plusieurs marchands affiliés avaient uni leur voix pour faire le même discours.

En entrevue, le lendemain de l'assemblée annuelle, Robert Dutton était allé plus loin en me confiant que, selon lui, jamais le groupe Lowe's n'allait lancer d'OPA (offre publique d'achat) pour son groupe pour plusieurs raisons.

La première étant que Lowe's n'exploite que des magasins entrepôts et



Robert Dutton, PDG de Rona.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Visiblement, les gestionnaires de Lowe's n'avaient pas la même lecture de la réalité que celle de Robert Dutton. Ils ont décidé de faire une offre sur l'ensemble des actifs du groupe et s'engagent à maintenir les emplois, le siège social et les fournisseurs québécois et canadiens chez qui Rona réalise 85 % de ses approvisionnements.

« C'est 3,4 milliards d'achats canadiens [1,9 milliard au Québec] qu'on réalise chaque année alors que Lowe's et Home Depot font 80 % de leurs achats aux États-Unis. Ils n'achètent pas leur peinture chez Sico ou leurs clous chez Deschênes et fils. Nous on le fait », m'avait dit sur un ton tranchant le PDG de Rona.

Malgré les beaux engagements contenus dans l'offre de Lowe's, tous savent qu'une fois la transaction conclue, plus rien ne tiendra. Lowe's affirme même que Rona a la chance de se joindre à un groupe qui bénéficie d'un réseau d'approvisionnement unique au monde. Adieu fournisseurs québécois.

Ce n'est qu'hier que le conseil d'administration de Rona a décidé d'informer ses actionnaires qu'il avait reçu en date du 8 juillet une proposition d'acquisition de toutes ses actions au prix unitaire de 14,50\$ pour une considération totale de 1,8 milliard. Une proposition qui a été rejetée par le conseil.

Il faut maintenant attendre la version hostile de la nouvelle offre que présentera Lowe's directement aux actionnaires de Rona. La guerre ne fait que commencer, mais elle suscite déjà des montées au créneau surprenantes, dont celle de la Caisse de dépôt qui a acquis hier 2,4 millions d'actions à 14,16\$ pièce pour hausser à 14 % son poids déjà prépondérant dans l'actionariat de l'entreprise.

Cet appui manifeste de la Caisse à Rona pourra se transformer en joli profit si jamais Lowe's arrive avec des arguments et le numéraire suffisants pour convaincre les actionnaires de Rona d'adhérer à leur offre. Le meilleur reste à venir...

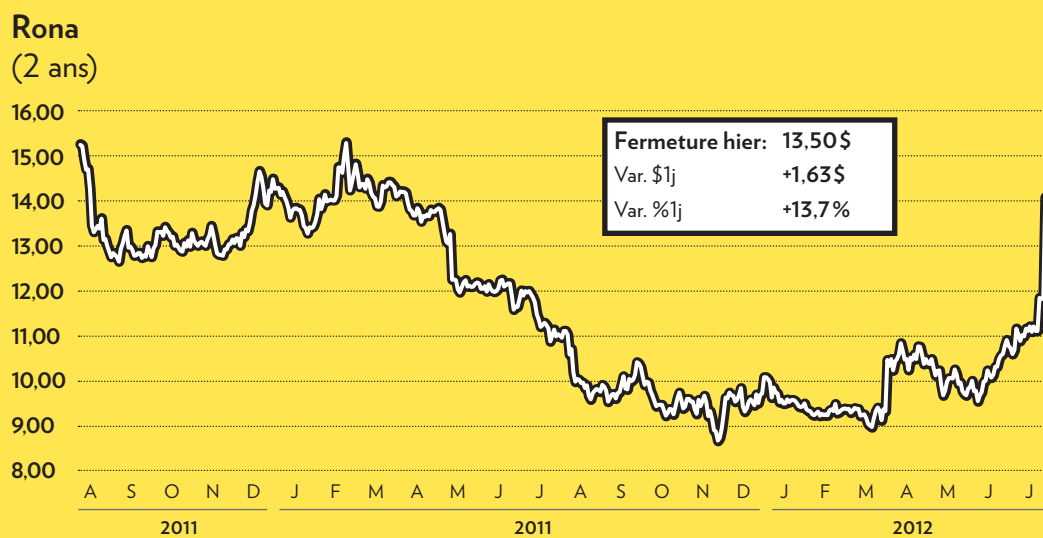
**Malgré les beaux engagements contenus dans l'offre de Lowe's, tous savent qu'une fois la transaction complétée, plus rien ne tiendra. Adieu fournisseurs québécois.**

Si Lowe's veut établir une opération conséquente en sol canadien, elle doit donc le faire par acquisition et Rona était la cible toute désignée: le prix de son action était bon marché, le groupe n'a pas d'actionnaire de contrôle et Lowe's se retrouverait avec 80 magasins entrepôts au Québec et en Ontario pour y concurrencer Home Depot.

La rumeur court donc depuis longtemps et même la haute direction de Lowe's a récemment fait savoir que Rona l'intéressait grandement.

ne souhaiterait pas intégrer les 700 quincailleries de Rona qui ne sont pas des mégamagasins. Plusieurs des 350 marchands affiliés du groupe au Canada pourraient aussi décider de quitter Rona en cas de vente à Lowe's.

« Mais la vraie raison pour laquelle il n'y aura pas d'OPA, c'est que les activités de Rona sont syndiquées au Québec. Et ça, les Américains n'acceptent pas ça et je dis merci aux syndicats », avait relevé Robert Dutton.



## 3 avril 2012

Le président de Lowe's, Robert Hull, qualifie Rona de « société très intéressante », en entrevue avec Reuters, et souligne que « toutes les options » seraient envisagées si Rona se mettait sur le marché.

## 10 mai 2012

Rona n'a eu « aucun contact de partenariat d'acquisition » avec quiconque, affirme le président du conseil, Robert Dutton.

## 8 juillet 2012

Lowe's soumet au conseil d'administration une offre, encore secrète, de 1,78 milliard, soit 14,50\$ par action, pour Rona.

## Hier

Le conseil d'administration de Rona rejette l'offre de Lowe's, car il juge qu'elle n'est pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise et de ses actionnaires.

à voir un redressement hâtif des affaires.

Les analystes entrevoyaient un prix cible de 11,44\$ seulement pour les actions de Rona, les plus optimistes tablant sur 13\$, avant le dépôt de l'offre d'achat américaine. C'est sans compter toutefois la prime de contrôle. Les entreprises paient régulièrement des primes de 40 à 60% aux détenteurs de titre pour avoir la mainmise totale. Le prix d'achat soumis par Lowe's représente une prime de près de 20% seulement sur le cours du titre même si celui-ci escomptait déjà en partie une possible opération d'achat, la rumeur étant dans l'air depuis des mois.

Notons qu'une activité inhabituelle a agité le titre jeudi dernier, pendant que le conseil d'administration de Rona évaluait l'offre de Lowe's. Les actions de Rona ont bondi de 7%, sans justification apparente. Quelque 4 millions d'actions (3% du flottant) ont été brassées, le deuxième plus fort volume de l'année.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Un analyste estime à 50% la probabilité de voir Rona emportée par une offre publique d'achat.

## AVIS DE NOMINATION



Martin Brière

Président  
Alcoa Canada Groupe Produits primaires

Alcoa Canada Groupe Produits primaires (GPP Canada) est heureuse d'annoncer la nomination de M. Martin Brière au poste de président de l'entreprise. M. Brière est entré en fonction le 1<sup>er</sup> août.

Au Québec, GPP Canada regroupe les alumineries de Baie-Comeau, Deschambault et Bécancour, ainsi que l'Usine de Tige de la même région.

Alcoa Canada exploite également des usines de transformation desservant les industries de l'aérospatiale, de l'automobile et de la construction. Ses établissements sont situés au Québec, en Ontario, en Alberta et en Louisiane, aux États-Unis.

M. Brière s'est joint à Alcoa en 2007, à titre de directeur, Ingénierie et Entretien, à l'Aluminerie de Bécancour Inc. (ABI). Il a pris la direction générale de l'Aluminerie de Deschambault en 2010, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination, en mars 2012, à celui de vice-président, Exploitation, GPP Canada.

Avant d'entreprendre sa carrière chez Alcoa, M. Brière a occupé divers postes en ingénierie et en gestion chez Corus S.E.C. et chez Duchesne et Fils Ltée. Il détient un baccalauréat en génie chimique de l'Université McGill.

Les quatre usines de production d'aluminium primaire d'Alcoa Canada au Québec possèdent une capacité annuelle de production de plus d'un million de tonnes métriques de lingots, de plaques, de billettes et de tige d'aluminium. Au Québec, Alcoa regroupe plus de 3 000 employés et ses activités génèrent des retombées économiques de plus de 1,3 milliard de dollars par année.

### À propos d'Alcoa

Alcoa est le chef de file mondial de la production d'aluminium de première fusion et d'aluminium fabriqué, de même que la plus importante minière de bauxite et le plus grand raffineur d'alumine au monde. La société a non seulement inventé l'industrie de l'aluminium telle qu'on la connaît aujourd'hui, mais, de plus, au cours des 120 dernières années, Alcoa Innovation a été la source de grandes avancées dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'automobile, de l'emballage, de la construction, du bâtiment, des transports commerciaux, de l'électronique de grande consommation et des marchés industriels. Alcoa commercialise plusieurs solutions, notamment des produits laminés à plat, des profilés en alliage dur et des pièces forgées, ainsi que des produits tels que les roues, dispositifs de fixation, moulages de précision et à modèle perdu, et sous-systèmes de construction Alcoa. En outre, son expertise s'étend à d'autres métaux légers, tels que le titane et les superalliages à base de nickel. Le développement durable fait partie intégrante de ses pratiques d'exploitation et des capacités de conception et d'ingénierie qu'elle offre à ses clients. Alcoa est membre du Dow Jones Sustainability Index depuis 10 ans et 75 % de tout l'aluminium produit depuis 1888 est toujours en circulation aujourd'hui. Alcoa compte environ 61 000 employés dans 31 pays à travers le monde. De plus amples renseignements sont disponibles à [www.alcoa.com](http://www.alcoa.com).



## LA PRESSE AFFAIRES

## À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

## AUJOURD'HUI

Ind. ISM manufacturier (É.-U.)	juillet: <b>50,2</b> juin: <b>49,7</b>
Talisman	BPA 2T: <b>9¢</b>
Torstar	BPA 2T: <b>47¢</b>

## DEMAIN

Nouvelles commandes industrielles (É.-U.)	juin: <b>-0,3%</b> mai: <b>0,7%</b>
Industrielle Alliance	BPA 2T: <b>61¢</b>
Gildan	BPA 2T: <b>67¢</b>
Great West	BPA 2T: <b>47¢</b>

## VENDREDI 3 AOÛT

Ind. ISM non manufacturier (É.-U.)	juillet: <b>52,5</b> juin: <b>52,1</b>
Taux de chômage (É.-U.)	juillet: <b>8,2%</b> juin: <b>8,2%</b>
Telus	BPA 2T: <b>1,00\$</b>

## LUNDI 6 AOÛT

Citizens	BPA 2T: <b>3,0US</b>
McDermott Intl.	BPA 2T: <b>22,0US</b>
Tesco	BPA 2T: <b>34,0US</b>
Tyson Foods	BPA 3T: <b>54,0US</b>
Uni-Select	BPA 2T: <b>85¢</b>

## MARDI 7 AOÛT

Canam	BPA 2T: <b>1¢</b>
Innergex	BPA 2T: <b>12¢</b>
Mediagrif	BPA 1T: <b>22¢</b>
MGM Resorts	BPA 2T: <b>-15,0US</b>
Walt Disney	BPA 3T: <b>93,0US</b>

## MERCREDI 8 AOÛT

Air Canada	BPA 2T: <b>-1¢</b>
BCE	BPA 2T: <b>81¢</b>
Boralex	BPA 2T: <b>-8¢</b>
Kinross	BPA 2T: <b>17¢</b>
Rona	BPA 2T: <b>36¢</b>

Source: Bloomberg

## POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
lpa@lapresse.ca

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

		7	2					
				9	4		3	
	1			8			5	
	8							4
5		3			1		6	8
				6			1	
					5	3		
3					7	8		
2		9						1

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier sudoku

6	4	5	3	2	7	8	1	9
3	9	2	8	1	6	4	5	7
1	7	8	5	4	9	3	6	2
7	8	6	4	5	1	9	2	3
4	2	1	9	7	3	6	8	5
9	5	3	2	6	8	7	4	1
5	6	7	1	9	4	2	3	8
8	1	9	6	3	2	5	7	4
2	3	4	7	8	5	1	9	6

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2352

Par Fabien Savary

2351

## Les régimes à prestations déterminées reculent

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les régimes canadiens à prestations déterminées ont reculé de 1,1 % au deuxième trimestre, perdant certains des gains réalisés au cours des trois premiers mois de l'année, affirme RBC Services aux investisseurs dans un rapport rendu public hier.

La banque a indiqué que les préoccupations entourant la crise de la dette en Europe et le ralentissement de l'économie mondiale avaient fait chuter les actions canadiennes, tandis que les obligations enregistraient les gains les plus solides.

Dans l'univers des régimes de retraite RBC Services aux investisseurs, les régimes canadiens à prestations déterminées avaient réalisé un gain de 4,5 % au premier trimestre.

Les obligations canadiennes ont été la catégorie d'actifs la plus performante au deuxième trimestre, avec un rendement de 2,4 % pour la médiane des régimes, surpassant légèrement de 0,1 % le rendement de l'indice obligataire universel DEX.

Les actions canadiennes ont été la pire catégorie d'actifs au deuxième trimestre, alors que

l'indice composé S&P/TSX de la Bourse de Toronto a chuté de 5,7 %, tandis que les placements en actions canadiennes des régimes ont quand même surpassé l'indice composé S&P/TSX de 0,5 %.

Les placements en actions étrangères des régimes de retraite ont réalisé une performance inférieure de 0,4 % à celle de l'indice mondial MSCI, en dollars canadiens, tandis que l'indice mondial MSCI a perdu 3,2 % en dollars canadiens.

« Les régimes de retraite ont réussi à surperformer l'indice composé S&P/TSX au deuxième trimestre grâce à une sous-pondération aux secteurs de l'énergie et des matériaux, deux des plus grands secteurs qui ont sous-performé l'indice composé S&P/TSX », a affirmé par voie de communiqué Scott MacDonald, chef, caisses de retraite, assurance et stratégie de fonds souverains, chez RBC Services aux investisseurs.

« Toutefois, les doutes persistants entourant l'Europe et le ralentissement des économies chinoise et américaine ont de nouveau amené les investisseurs à chercher refuge dans les obligations gouvernementales », a-t-il ajouté.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

En mai 2011, l'Autorité des marchés financiers a annoncé qu'elle indemniserait 29 victimes liées au dossier Carole Morinville (notre photo), pour une somme totale de 1 563 265 \$. À la suite de cette annonce, l'Autorité a reçu cinq nouvelles demandes d'indemnisation.

## L'AMF poursuit Carole Morinville pour 1,7 million

LA PRESSE CANADIENNE

L'Autorité des marchés financiers (AMF) vient de déposer en Cour supérieure deux requêtes visant à être autorisée à intenter un recours de 1 563 265 \$ contre l'ex-représentante en assurance Carole Morinville et la société 9068-3442 Québec inc.

Ce recours, prévu par la Loi sur la distribution de produits et services financiers, vise à récupérer, auprès des personnes ou entités responsables, la totalité ou une partie des sommes versées aux 32 victimes indemnisées dans cette affaire. Le cas échéant, les sommes récupérées iront au Fonds d'indemnisation des services financiers.

Rappelons qu'en mai 2011, l'Autorité a annoncé qu'elle

indemniserait 29 victimes liées au dossier Carole Morinville, pour une somme totale de 1 563 265 \$. À la suite de cette annonce, l'Autorité a reçu cinq nouvelles demandes d'indemnisation. Après analyse, trois de ces demandes se sont avérées admissibles au Fonds d'indemnisation, faisant passer à 32 le nombre de victimes indemnisées pour un total de 1 659 440 \$.

Carole Morinville avait été reconnue coupable de s'être approprié des sommes d'argent totalisant environ 370 000 \$ que lui avaient confiées des clients. L'actrice Karine Vanasse compte parmi la soixantaine de personnes flouées par M<sup>me</sup> Morinville.

Carole Morinville a également été reconnue coupable d'avoir offert un placement

qu'elle n'était pas autorisée à offrir en vertu de sa certification, ainsi que de s'être placée en situation de conflit d'intérêts en proposant à un client d'investir la somme de 150 000 \$ dans une entreprise dont elle était l'unique administrateur et actionnaire.

M<sup>me</sup> Morinville a également été reconnue coupable d'avoir entravé le travail d'un enquêteur de la Chambre, notamment en faisant une fausse déclaration relativement à un compte bancaire au nom d'une entreprise lui appartenant ainsi qu'en faisant défaut de fournir les relevés bancaires demandés.

Le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière a ordonné sa radiation permanente en juin dernier.

## Le pétrole en baisse en attendant la Fed

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Les cours du pétrole se sont repliés hier à New York, reculant à mesure que le marché se préparait à être déçu par les conclusions de la réunion du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (FOMC).

Le baril de référence pour livraison en septembre a cédé 1,72 \$US par rapport à la clôture de lundi, à 88,06 \$US, sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX).

« Le marché commence à se préparer à la déception » qui devrait accompagner la conclusion de la réunion de la Fed, a indiqué Matt Smith, de Summit Energy (groupe Schneider Electric).

Les 12 membres du FOMC sont réunis pour décider ou non d'activer de nouvelles mesures de soutien à une économie américaine morose. Ils rendront leur décision aujourd'hui en milieu de journée, à la veille de la réunion de demain du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), attendue au tournant sur la crise de l'eurozone.

Les opérateurs pétroliers

espèrent que la Fed s'engagera dans une troisième phase « d'assouplissement monétaire », ou *quantitative easing* (QE3), un terme qui désigne le rachat direct d'obligations qui revient à injecter massivement des liquidités sur le marché dans l'espoir de desserrer le crédit.

En 2008 et 2010, elle avait ainsi au total racheté pour 2300 milliards US d'obligations du Trésor et de titres émis par les organismes de refinancement hypothécaire parapublics.

### Pas de grands changements prévus

De telles mesures de soutien de banques centrales contribuent habituellement à stimuler les investissements dans les matières premières et, lorsqu'elles proviennent de la Fed, elles conduisent également à diluer la valeur du dollar, ce qui accroît l'attractivité du pétrole.

« La réalité est qu'il ne va rien se passer et qu'il faudra que la situation se détériore davantage pour voir ce genre de mesures », a déclaré M. Smith, qui a souligné que les « bons chiffres de la journée donnent encore plus de bonnes raisons à la Fed pour ne rien décider ».

**AFFAIRES**  
700  
**715** FINANCEMENT

**AVIS**  
800  
**850** AVIS DE DISSOLUTION  
CHANGEMENT DE NOM

1-514-241-7000 **Sécur Finance**  
Prêts hyp.: rés., localifs, comm., construction  
[www.securfinance.com](http://www.securfinance.com)

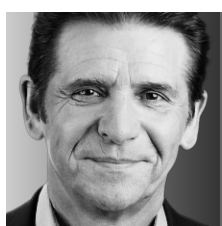
**PRENEZ AVIS** que la **BOUTIQUE CASSAR INC.** située au 6315 St-Hubert, Montréal H2S 2L9, demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Ses administrateurs, Désirée Cassar et John Cassar déclarent que la compagnie a cessé ses opérations.

1<sup>er</sup> / 2<sup>e</sup> HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION  
Commercial • Industriel • Résidentiel  
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

Pour consulter l'étude, allez sur [www.lapresse.ca/redevances](http://www.lapresse.ca/redevances)

— Avec Martin Croteau

# La bonne nouvelle Mickey



MICHEL  
GIRARD  
CHRONIQUE

Dans son dernier bulletin, le Groupe investissement responsable inc. (GIR) souligne l'excellente décision de la multinationale Walt Disney de se lancer dans la promotion de la bonne bouffe.

Venant de notre leader québécois en matière de surveillance d'éthique d'entreprise pour les questions financières, environnementales et sociales, voilà pourquoi je trouve important d'encourager nos entreprises qui travaillent dans le divertissement à imiter ce genre d'initiative de la multinationale américaine.

Ainsi, Walt Disney s'allie à la première dame des États-Unis, Michelle Obama, dans la lutte qu'elle mène contre le fléau de l'obésité aux États-Unis par l'entremise de sa campagne *Let's Move*.

Un fléau qui frappe non seulement les adultes américains, mais également les jeunes. Il faut dire que les tiers d'entre eux sont obèses et les deux tiers, en surpoids.

Quelle est la cause de ce fléau? La malbouffe, bien sûr. Les entreprises de restauration rapide et les fabricants d'aliments peu nutritifs sont évidemment montrés du doigt. Mais il y a aussi les entreprises médiatiques qui diffusent les publicités de ces entreprises.

Disney a décidé de prêcher par le bon exemple. Cela laisse entendre que Mickey, Minnie, Pluto, Donald, Dingo et compagnie vont dorénavant devenir des promoteurs de la saine nourriture.

C'est la guerre aux frites, hamburgers, hot-dogs, beignes, bonbons, boissons gazeuses...

Quelles sont les mesures que Disney entend mettre de l'avant pour combattre l'obésité infantile?

En présence de Michelle Obama, la direction de Walt Disney a annoncé qu'elle ne diffuserait sur ses nombreuses chaînes de télévision que des publicités vantant des aliments sains. En plus, Walt Disney s'est engagée à faire la promotion de menus équilibrés dans ses parcs d'attractions.

« Tout aliment ou boisson qui fait l'objet de publicités, qui est parrainé ou promu sur Disney Channel, Disney XD, Disney Junior, Radio Disney et les sites internet Disney, devra être conforme d'ici 2015 à de nouvelles directives incitant à une nourriture plus saine. »

Disney s'est également engagée à promouvoir un

« Le lien affectif qui lie les enfants à nos personnages nous donne une occasion unique de continuer à inspirer et encourager les enfants à mener une vie plus saine. »

— Robert A. Iger, grand patron de Disney

« label Mickey » qui indiquera les aliments et menus équilibrés sur les produits sous licence Disney, sur des recettes publiées sur Disney.com et Family.com, et sur les menus des parcs américains de la société.



PHOTO YOSHIKAZU TSUNO, AGENCE FRANCE-PRESSE

La multinationale Walt Disney s'est engagée à bannir la malbouffe de ses parcs d'attractions (ici, celui d'Urayasu, en banlieue de Tokyo) et de toutes ses filiales.

Et la société promet aussi de réduire la teneur en sel de ses menus et produits sous licence. Même chose pour le sucre.

Parole de Robert A. Iger, grand patron de Walt Disney: « Le lien affectif qui lie les

médias n'a jamais fait aux États-Unis et ce que, je l'espère, chaque société va faire. »

Comme le souligne le Groupe investissement responsable, la multinationale du divertissement s'est attiré un concert de louanges, rehaussant son image et sa réputation.

Chose certaine, les actionnaires de Disney ont sans doute apprécié la nouvelle « recette santé » de leur entreprise. Le titre de la société (DIS: US) s'est apprécié de 11 % depuis l'annonce de la croisade anti-malbouffe.

Le titre de Disney se négocie présentement à 49,50\$. C'est à peine un dollar sous son haut historique de 50,54\$, qui a été atteint dans les semaines suivant l'annonce du train de mesures visant à appuyer Michelle Obama dans sa lutte contre l'obésité infantile. Le titre de Disney a explosé de 75 % depuis les 10 derniers mois.

Malgré son prix historiquement élevé, presque les deux tiers des analystes des maisons de courtage qui suivent l'entreprise recommandent de l'acheter. Sur 33 analystes, 21 l'achètent, 11 le placent dans la catégorie « à conserver » et 1 le liquide.

Le prix cible que lui attribuent les analystes varie de 45 \$ à 57 \$. Le prix cible moyen s'élève à 50,83 \$.

Si le titre subissait une petite « cure minceur », ça le rendrait plus attrayant comme achat, peu importe la taille des investisseurs intéressés!

Le chiffre du jour revient à Michelle Obama. Chaque année, dit-elle, les entreprises dépensent aux États-Unis quelque 1,6 milliard de dollars en publicités alimentaires qui visent les enfants.

Vous aurez deviné que le « gros » de ces publicités vante les aliments très caloriques, riches en sucre et peu nutritifs.

Faites  
tourner

# REDESSINÉE

têtes.



A4 2.0 TFSI quattro<sup>MD</sup> 2013

LOCATION À PARTIR DE TAUX DE LOCATION

398 \$ 3,9 %

par mois pendant 36 mois avec acompte de 5 995 \$

DÉPÔT DE SÉCURITÉ : 0\$.  
L'OFFRE PREND FIN LE 31 AOÛT 2012.

La Audi A4 quattro<sup>MD</sup> 2013

La légendaire traction intégrale quattro<sup>MD</sup> de la A4 2013 vous rendra sans doute un peu impatient aux feux rouges. Mais avec son allure épurée et ses phares DEL nouvellement redessinés, dites-vous que les gens autour de vous seraient ravis de ne jamais vous voir repartir. **audi.ca**

Audi

Vorsprung durch Technik



AUDI NIQUET

1917, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, route 116  
Saint-Bruno  
T : 450.653.7553  
audi.ca/niquet

PARK AVENUE AUDI

9800, boul. Taschereau  
Brossard  
T : 450.445.4811  
audi.ca/park-qc

AUDI POPULAR

5442, rue Saint-Hubert  
Montréal  
T : 514.270.3566  
audi.ca/popular

PRESTIGE AUDI

5905, route  
Transcanadienne  
Saint-Laurent  
T : 514.364.7777  
audi.ca/prestige

AUDI LAUZON

2435, boul. Chomedey  
Laval  
T : 450.688.1120  
audi.ca/lauzon

PRESTIGE AUDI (WEST)

4600A, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
T : 514.426.7777  
audi.ca/prestige-west

## LA PRESSE AFFAIRES

# Coup de frein inquiétant

## Faible progression de l'économie canadienne en mai

JULIAN BELTRAME  
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'économie canadienne a donné un coup de frein en mai, avec une croissance décevante de seulement 0,1% qui semble mettre la table pour un deuxième trimestre et une année inférieurs aux attentes.

Les données dévoilées hier concernant la performance du produit intérieur brut (PIB) en mai signifient que seul le mois d'avril, avec sa poussée de 0,3%, a été le théâtre d'une avancée solide depuis le début de l'année.

Les économistes attendaient plutôt une performance de 0,2%, voire de 0,3%, compte tenu des données qui permettaient de croire que les ventes au détail, la fabrication et le commerce en gros alimenteraient tous la croissance.

Les ventes au détail ont effectivement bien fait, en s'améliorant de 0,7% après avoir fléchi en avril, tandis que le commerce de gros a

progressé de 0,1%, la sixième hausse consécutive.

La fabrication s'est toutefois repliée de 0,5% en mai. La production de biens durables a diminué de 0,6%, surtout en raison des baisses observées dans la fabrication de machines, dans la fabrication de produits informatiques et électroniques et dans la première transformation des métaux.

La construction a reculé de 0,2% en mai, une nouvelle indication du refroidissement du marché immobilier résidentiel.

### Crise européenne

Les économistes réduisent leurs attentes envers l'économie depuis le début de l'année, surtout en raison de la détérioration de la crise européenne et de la croissance anémique aux États-Unis, et préviennent maintenant que d'autres déceptions sont à prévoir.

« C'est peut-être la meilleure performance que nous puissions attendre

quand nos principaux partenaires commerciaux sont faiblards, comme aux États-Unis, ou invisibles, comme en Europe », a expliqué l'économiste en chef de Marchés mondiaux CIBC, Avery Shenfeld.

La faiblesse mondiale explique en partie le recul du secteur manufacturier,

Montréal, en soulignant le déclin de la construction résidentielle et le recul de 4,8% de l'activité des courtiers immobiliers.

Derek Holt, de la Banque Scotia, a prévenu que, sur la base des données actuelles, la croissance de la période avril-juin pourrait n'être que de 1,4%, soit une performance

**« C'est peut-être la meilleure performance que nous puissions attendre quand nos principaux partenaires commerciaux sont faiblards, comme aux États-Unis, ou invisibles, comme en Europe. »**

— Avery Shenfeld, économiste en chef de Marchés mondiaux CIBC

qui dépend des exportations, mais l'économie intérieure envoie elle aussi des signaux inquiétants.

« On dirait que le secteur immobilier perd de l'altitude », a dit l'économiste Doug Porter, de la Banque de

Montréal, en soulignant le déclin de la construction résidentielle et le recul de 4,8% de l'activité des courtiers immobiliers.

Cela en ferait le troisième trimestre consécutif de croissance inférieure à 2% depuis le dernier trimestre de 2011.

Certains économistes croient maintenant que le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, annoncera une nouvelle réduction des taux d'intérêt pour renflouer l'économie du pays, plutôt que de risquer de l'affaiblir en les augmentant.

On ne devrait pas non plus attendre la création de nouveaux emplois. « Une croissance de 1,5 à 2% n'est pas si terrible que ça, mais c'est un rythme qui ne fera rien pour abaisser le taux de chômage », a dit M. Shenfeld.

Sept des dix-huit secteurs d'activité économique sont demeurés inchangés ou ont reculé.

Le secteur de la finance et des assurances a progressé de 0,5%, grâce à l'augmentation du volume de transactions sur les marchés boursiers et de prêts personnels. L'extraction minière, pétrolière et gazière a augmenté de 0,6% en mai, après une hausse de 2% en avril.

## PRIX DU FROMAGE EN BAISSÉ

# Les profits de Saputo fondent

SYLVAIN LAROCQUE  
LA PRESSE CANADIENNE

Le géant des produits laitiers Saputo a vu ses profits reculer de près de 4% à son premier trimestre en raison d'une baisse du prix du fromage aux États-Unis et d'une réduction de la valeur de ses stocks en Argentine.

Au cours de la période qui a pris fin le 30 juin, le bénéfice net s'est établi à 121,8 millions de dollars (60 cents par action), comparativement à 126,6 millions (61 cents par action) il y a un an.

Les revenus se sont chiffrés à 1,7 milliard, en progression de 3,6%.

Les analystes interrogés par la firme Thomson Reuters tablaient sur un bénéfice par action de 67 cents et un chiffre d'affaires de 1,64 milliard.

Aux États-Unis, des facteurs de marché comme la baisse du prix du fromage ont eu une incidence défavorable d'environ 14 millions sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA).

### Assemblée annuelle

À l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue hier à Laval, le président et chef de la direction de l'entreprise, Lino Saputo fils, a assuré qu'il espérait toujours réaliser une acquisition d'importance au cours des prochains mois. La dernière transaction remonte à il y a plus d'un an, lorsque



À l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue hier à Laval, le président et chef de la direction de Saputo, Lino Saputo fils (à droite), a assuré qu'il espérait toujours réaliser une acquisition d'importance au cours des prochains mois. À gauche, Lino Saputo, président du conseil.

Saputo avait avalé l'américain DCI Cheese pour 270,5 millions US.

« Plus on grossit, plus la barre est haute [en ce qui a trait à la taille des acquisitions], a-t-il noté. Ce n'est pas qu'on n'a pas l'intention de faire des acquisitions, sauf qu'il faut être discipliné. Il faut trouver la bonne acquisition au bon moment et au bon prix. »

Depuis l'entrée en fonctions de Dino Dello Sbarba comme chef de l'exploitation de l'entreprise, en avril, M. Saputo peut consacrer davantage de temps aux dossiers d'acquisition.

Saputo continue de cibler l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine et le Brésil, de grands producteurs de lait où les conditions de marché sont propices à

l'exportation vers d'autres pays. Les entreprises qui sont à la fois intéressantes et disponibles se font toutefois rares.

Pour ce qui est de la filiale de boulangerie, qui comprend notamment les petits gâteaux Vachon, le redressement commence lentement à prendre forme. Les revenus ont progressé de 1,9% pour atteindre 32,9 millions. Le

BAIIA a toutefois reculé de 8,8%, à 3,1 millions.

La filiale poursuit ses efforts pour accroître l'exportation de trois de ses produits – Jos Louis, May West et Ah Caramel – dans le nord-est des États-Unis, une démarche amorcée il y a deux ans. Afin de faciliter la commercialisation des gâteaux au sud de la frontière, Saputo a prolongé leur durée de vie, la

**« Plus on grossit, plus la barre est haute [en ce qui a trait à la taille des acquisitions]. Ce n'est pas qu'on n'a pas l'intention de faire des acquisitions, sauf qu'il faut être discipliné. Il faut trouver la bonne acquisition au bon moment et au bon prix. »**

— Lino Saputo fils

faisant passer de 35 à plus de 100 jours.

« Ce n'est pas une industrie en croissance, mais ce n'est pas une catastrophe non plus, a indiqué Lino Saputo fils. Ce n'est pas une filiale qui est en danger, loin de là. »

Hier, l'action de Saputo a reculé de 1,34\$, ou 3%, pour s'échanger à 42,73 \$ à la Bourse de Toronto.

# Samsung a copié « tous les éléments » de l'iPhone, affirme Apple au tribunal

JOE MULLIN  
AGENCE FRANCE-PRESSE

SAN JOSE — Les responsables de Samsung ont délibérément choisi, au plus haut niveau, de copier « tous les éléments » de l'iPhone dans leur conquête du marché des téléphones multifonctions, a affirmé hier un avocat d'Apple au deuxième jour d'un procès très suivi en Californie.

M<sup>e</sup> Harold McElhinny a déclaré devant un tribunal fédéral de San José, au cœur de la Silicon Valley, que le géant sud-coréen avait commencé à copier l'iPhone dès la présentation publique de ce dernier, en janvier 2007.

« Au moment où [le cofondateur d'Apple Steve] Jobs a présenté l'iPhone, il a prévenu ses concurrents qu'il avait déposé des brevets

sur plus de 200 inventions [contenues] dans l'iPhone », a affirmé l'avocat.

« Samsung avait le choix. Samsung pouvait concevoir ses propres modèles, il pouvait battre Apple équitablement sur le marché. Ou alors, il pouvait copier Apple... Il est plus facile de copier que d'innover. »

— M<sup>e</sup> Harold McElhinny, avocat d'Apple

**« Samsung avait le choix. Samsung pouvait concevoir ses propres modèles, il pouvait battre Apple équitablement sur le marché. Ou alors, il pouvait copier Apple... Il est plus facile de copier que d'innover. »**

— M<sup>e</sup> Harold McElhinny, avocat d'Apple

ment sur le marché. Ou alors, il pouvait copier Apple... Il est plus facile de copier que d'innover. »

M. McElhinny a précisé que Samsung avait copié plusieurs éléments spécifiques,

comme un effet de « rebond » dans la fonction de déroulement à l'écran.

« Au plus haut niveau de la direction, Samsung a décidé de copier tous les éléments de l'iPhone, a-t-il ajouté.

**« Samsung avait le choix. Samsung pouvait concevoir ses propres modèles, il pouvait battre Apple équitablement sur le marché. Ou alors, il pouvait copier Apple... Il est plus facile de copier que d'innover. »**

— M<sup>e</sup> Harold McElhinny, avocat d'Apple

Ce n'était pas un hasard. La copie de Samsung était intentionnelle. »

Il a assuré que le groupe sud-coréen avait ensuite adapté ses produits, au rythme des changements

faits par Apple sur ses appareils.

« Samsung a fait plus de 100 changements sur ses téléphones et ses tablettes, pour qu'au final ils soient identiques aux produits Apple », a-t-il dit, au deuxième jour d'un procès qui pourrait durer trois semaines. Un avocat de Samsung devait exposer ses arguments par la suite.

Juste avant la première plaidoirie d'Apple, la juge Lucy Koh a autorisé l'un des 10 jurés à abandonner son poste, pour cause de « crise de panique ».

Les deux parties ont accepté de voir le nombre de jurés réduit de 10 à 9, sans incidence sur le procès.

Google n'est pas directement impliqué dans le dossier, mais son système d'exploitation Android est utilisé sur les

appareils Samsung et va figurer de manière proéminente dans le dossier.

Apple réclame plus de 2,5 milliards US. Il accuse son concurrent sud-coréen de copier ses designs et d'autres brevets. De son côté, Samsung accuse l'américain de violer certains de ses propres brevets.

Le procès a pour but de démêler ces accusations croisées.

Les deux groupes, qui monopolisent ensemble près de la moitié (49,5%) du marché mondial des téléphones multifonctions, sont également en conflit judiciaire dans plusieurs pays européens et en Australie, où les tribunaux ont rendu des décisions contrastées.

Actuellement, Samsung, plus grand utilisateur du système d'exploitation Android de Google, a une part de marché de 32,6% pour les téléphones multifonctions, avec 50,2 millions d'appareils livrés au deuxième trimestre de l'année, selon le cabinet IDC. Apple est deuxième avec 16,9% de ce marché et 26 millions d'appareils vendus.

## JEUNES HANDICAPÉS

## Faciliter la transition vers la vie adulte

Les jeunes handicapés ont plusieurs points en commun avec les autres jeunes : ils ont des rêves, des champs d'intérêt et des compétences. Pour faciliter leur transition entre l'école et la vie adulte, ils ont besoin d'un accompagnement particulier. Coup d'œil sur la démarche conçue en Estrie.



MARTINE LETARTE  
COLLABORATION SPÉCIALE

Chloé (nom fictif) a une déficience intellectuelle légère. Elle a participé à la démarche estrienne de transition entre l'école et la vie adulte (TEVA). Pendant son premier stage en entretien ménager, elle a réalisé qu'elle n'était pas à sa place. Elle a ensuite tenté sa chance comme aide-cuisinière dans un restaurant où elle a vécu un véritable coup de cœur. Son patron l'a embauchée à la fin de son stage. Chloé est un bel exemple de réussite de la démarche TEVA qui compte 150 participants depuis 2000. Le volet personnel et social du projet mène vers différentes activités de loisir ou de bénévolat tandis que le volet socioprofessionnel mène à l'insertion sur le marché du travail.

« À la fin de la démarche, environ la moitié des participants du volet socioprofessionnel réussissent à s'intégrer en emploi », indique Marie-Lyne Courchesne, conseillère d'orientation et agente de liaison chez



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

TEVA offre un volet socioprofessionnel qui aide les jeunes handicapés à intégrer le marché du travail. « À la fin de la démarche, environ la moitié des participants du volet socioprofessionnel réussissent à s'intégrer en emploi », dit Marie-Lyne Courchesne, conseillère d'orientation et agente de liaison chez Engagement Jeunesse en Estrie.

Engagement Jeunesse en Estrie.

Les participants ont par exemple un handicap visuel, une déficience intellectuelle, un trouble de langage, un problème de santé mentale, un trouble envahissant du développement. Plusieurs ont de multiples incapacités. Les jeunes ciblés pour la démarche vivent de sérieuses difficultés dans leur parcours scolaire.

« On veut éviter que le jeune termine l'école et se retrouve inactif à la maison, sur l'aide sociale. Souvent, il ne peut pas rester seul, donc un parent quitte son emploi pour s'occuper de lui. S'ensuit le risque d'isolement et de dépression

pour le jeune et son parent », remarque M<sup>me</sup> Courchesne.

#### Intervenir au bon moment

Pour qu'un jeune handicapé réussisse sa transition entre l'école et la vie adulte, il faut intervenir au bon moment.

Au fil des ans, Nancy Gravel, agente de développement chez Trav-Action, Service d'intégration à l'emploi pour les personnes handicapées, à Sherbrooke, a tenté plusieurs formules.

Elle a réalisé qu'avant l'âge de 15 ans, les jeunes n'ont pas la maturité nécessaire pour entreprendre la démarche.

Il faut également du temps.

« L'idéal est de s'y prendre trois ans avant la fin prévue des études secondaires, affirme-t-elle. Pour les jeunes très limités, on pourrait commencer une année ou deux plus tôt. »

#### Du rêve à la réalité

La démarche englobe toutes les sphères de la vie du participant. « Pendant la première année, on regarde les champs d'intérêt du jeune, ce qu'il souhaite pour son avenir par rapport à l'école, au travail, aux loisirs, à sa vie amoureuse. On part de lui, de ses rêves : on ne le restreint pas », explique Nancy Gravel.

La démarche intègre aussi l'entourage du jeune.

« Les parents et les enseignants sont mis à contribution. Parfois, on peut aller chercher d'autres partenaires comme le centre de santé et de services sociaux ou un centre de réadaptation. On élabore un plan d'action et chacun travaille sur des objectifs », explique M<sup>me</sup> Gravel.

Ensuite, on regarde si le projet du jeune est réaliste.

« Disons qu'une participante veut devenir infirmière, mais qu'elle a l'équivalent d'une cinquième année du primaire, dit M<sup>me</sup> Gravel. Je regarde ce qui se cache derrière ce désir. Est-ce qu'il y a une infirmière dans sa famille? Est-ce qu'elle adore les personnes âgées? À partir de ces éléments, on arrivera à trouver un stage qui l'intéresse. »

Après cette expérience, de nouveaux objectifs sont ciblés pour le jeune. Il devra aussi trouver un emploi d'été.

Différents outils peuvent être utilisés pour adapter le milieu de travail. Les employeurs bénéficient également de subventions gouvernementales pour compenser le manque de productivité d'un employé handicapé.

« Il faut trouver le bon milieu de travail pour le jeune, affirme Marie-Lyne Courchesne. Ensuite, la clé du succès est l'accompagnement. Il faut faciliter la communication entre le jeune et l'employeur, regarder ce qui fonctionne moins bien et tenter de trouver des solutions. »

La troisième année de la démarche sert à augmenter au maximum l'employabilité du participant. L'idéal est qu'il puisse demeurer dans le milieu de travail où il a acquis son expérience. Sinon, l'équipe TEVA s'assure qu'il aura un autre emploi, ou des activités organisées à sa sortie de l'école.

La démarche est financée en Estrie par Emploi-Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux et les commissions scolaires.

## La zone euro frappée par le chômage

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — Les conséquences de la crise se font lourdement sentir au sein de la zone euro, où le chômage a atteint un niveau record et devrait poursuivre son ascension, dans une conjoncture dégradée.

Le chômage de la zone euro a atteint en juin 11,2 %, du jamais vu. Il touche désormais 17,8 millions de personnes en âge de travailler, selon les dernières estimations de l'office européen de statistiques Eurostat.

En un mois, 123 000 personnes sont venues grossir les rangs des chômeurs au sein de l'Union monétaire. Sur les 12 derniers mois, 2,02 millions de personnes se sont retrouvées au chômage.

« Sachant que la zone euro risque de voir son économie se contracter au troisième trimestre, la probabilité est importante que le chômage dans la zone euro augmente considérablement dans les mois qui viennent », estime Howard Archer, d'IHS Global Insight. Selon l'économiste, le taux de chômage risque d'atteindre 11,5 % d'ici à la fin de l'année, malgré des disparités importantes selon les pays.

« Il y a un vrai danger qu'il atteigne 12 % en 2013 », prévient-il, alors que les responsables européens peinent à trouver un moyen de relancer la croissance, en berne sous le

coup des mesures d'austérité imposées dans la plupart des pays.

#### Situations préoccupantes

Première victime, l'Espagne s'affiche de très loin comme le mauvais élève de la zone euro en matière d'emploi. Le chômage touche une personne sur quatre (24,8 % de la population active) et un jeune sur deux (52,8 %), alors que la récession dans laquelle s'enfonça la quatrième économie de la zone euro n'offre pas de perspectives rassurantes.

La situation est également préoccupante dans les autres pays faibles de la zone, notamment ceux qui ont bénéficié d'une assistance financière.

Le taux de chômage a atteint 15,4 % en juin au Portugal, 14,8 % en Irlande et 22,5 % en Grèce, où les dernières données en la matière datent d'avril.

« Le chômage a également crû en France, à 10,2 % en juin. En Allemagne, des données publiées hier matin ont mis en évidence une hausse pour le quatrième mois de suite du nombre de sans-emploi en juillet », souligne Jennifer Mc Kweon, de Capital Economics.

Malgré cela, l'Allemagne fait toujours partie des pays avec les taux de chômage les plus faibles comme l'Autriche (4,5 %), les Pays-Bas (5,1 %) et le Luxembourg (5,4 %).

Conséquence : la consommation risque d'être lourdement pénalisée, d'autant plus que les revenus des ménages sont sous pression avec une inflation qui reste élevée. Elle s'est inscrite en juillet à 2,4 %, comme le mois précédent, selon une estimation publiée hier par Eurostat.

Même si elle a beaucoup ralenti depuis le début de l'année, l'inflation dépasse pour le 20<sup>e</sup> mois consécutif le seuil de 2 % visé par la Banque centrale européenne (BCE), chargée de veiller à la stabilité des prix.

« Il ne faut pas que ça empêche la BCE de prendre des mesures supplémentaires, cette semaine ou bien plus tard, pour sortir la zone euro de la récession », estime l'analyste de Capital Economics.

Les marchés placent leurs espoirs dans la BCE depuis que son président, Mario Draghi, a promis d'intervenir pour enrayer la crise de la dette qui menace l'Espagne et pourrait toucher par ricochet l'Italie.

Le conseil des gouverneurs de la BCE se réunit demain et pourrait apporter des précisions sur la forme que pourrait prendre cette aide. Personne ne s'attend à une nouvelle baisse du principal taux directeur, fixé à 0,75 % en juillet.

M. Draghi a laissé entendre qu'un geste pourrait passer par une intervention sur le marché obligataire.



ENEZ TRAVAILLER  
EN SASKATCHEWAN

CONSEIL DES ÉCOLES FRANSASKOISES

Vous recherchez un environnement  
professionnel stimulant et de nouveaux défis?

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF)  
a plusieurs postes à vous offrir en :

**Direction des finances**

**Enseignement**

**Conseiller ou conseillère pédagogique**

**Éducateur ou éducatrice**

**Animation culturelle**

**Auxiliaire à l'enseignement**

**Conciergerie en chef**

Visitez notre site web [www.cefsk.ca](http://www.cefsk.ca)

Directeur régional des ventes

Est du Canada

**spirax**  
**sarco**  
[www.spiraxsarco.com/ca](http://www.spiraxsarco.com/ca)

Nous sommes à la recherche d'un nouveau directeur régional afin de soutenir notre équipe de l'Est du Canada à améliorer ses ventes en offrant des solutions vapeur innovatrice et un services de qualité et de rendement supérieur au Québec et dans les Maritimes.

Nous offrons une rémunération compétitive (salaire, commissions et primes) et d'excellents avantages sociaux.

#### Sommaire du poste

Gérer, coordonner, promouvoir les ventes, le service, les activités de marketing de l'équipe régionale. De plus, vous serez responsable de la gestion et du soutien des distributeurs au sein du territoire; vous serez également responsable de la croissance des ventes et du service ainsi que des profits et pertes de ce territoire. De façon générale, soutenir et favoriser un climat de travail et un environnement positifs pour le personnel de bureau de l'équipe des ventes et de services.

L'emplacement de ce poste est au bureau de Spirax Sarco Canada au Québec (Bois-des-Filières).

#### Expérience

- Expérience d'au moins sept (7) ans en vente sur le terrain ou en service de produits apparentés et au moins trois (3) ans d'expérience de gestion en vente ou service ou une combinaison équivalente des deux.
- Connaissances informatiques en traitement de texte, feuilles de calcul Excel, présentations PowerPoint et applications de courriel.
- Bilingue (français et anglais) à l'écrit et à l'oral.
- Expertise en transfert de chaleur, régulation et contrôle, débitmètre et ou service seraient un atout.

Une lettre de présentation et un curriculum vitae sont requis.

Gail Kerr-Mercer, Service des ressources humaines  
Spirax Sarco Canada Limited  
383 Applewood Crescent, Concord, ON, L4K 4J3

[Gail.Kerr-Mercer@ca.spiraxsarco.com](mailto:Gail.Kerr-Mercer@ca.spiraxsarco.com)

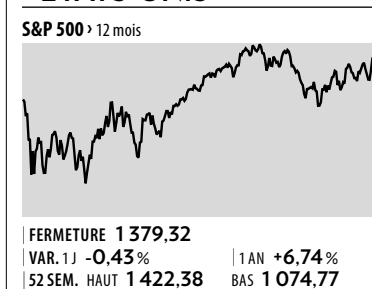
**Premier en Solutions Vapeur**

EXPERTISE | SOLUTIONS | DÉVELOPPEMENT DURABLE

# LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

## LES BOURSES

### ÉTATS-UNIS



### CANADA



### DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J	(pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	56 097,05	-1143,87	-2,00	
CAC 40 (France)	3 291,66	-29,05	-0,87	
DAX (Allemagne)	6 772,26	-1,80	-0,03	
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 478,54	-19,58	-0,78	
FTSE 100 (Angleterre)	5 635,28	-58,35	-1,02	
Hang Seng (Hong Kong)	19 796,81	211,41	1,08	
Mexico Bolsa (Mexique)	40 704,28	-628,83	-1,52	
FTSE MIB (Italie)	13 890,99	-87,05	-0,62	
NIKKEI 225 (Japon)	8 695,06	59,62	0,69	
S&P/ASX 200 (Australie)	4 269,15	23,44	0,55	
Shanghai (Chine)	2 103,64	-6,28	-0,30	
Swiss Market (Suisse)	6 399,27	-3,11	-0,05	

### PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
RONA (RON)	9 977 035	13,50	13,73
ENERGY FUELS (EFR)	4 787 967	0,24	26,32
BANK SCOTIA (BNS)	4 130 369	52,35	0,25
NEXEN (NXY)	3 687 901	25,48	-0,59
PROGRESS ENER. (PRQ)	3 495 215	22,76	0,09
SUNCOR ENERGY (SU)	3 351 788	30,66	-2,33
ENCANA (ECA)	3 098 048	22,34	2,34
BARRICK GOLD (ABX)	3 039 342	33,01	-0,27
YAMANA GOLD (YRI)	2 958 991	14,87	-2,17
BANKERS PET. (BNK)	2 821 412	2,43	-5,45
TALISMAN ENERGY (TLM)	2 637 026	12,40	-3,43
OSISKO MINING (OSK)	2 633 165	8,57	0,59
MANULIFE FINAN. (MFC)	2 546 412	10,77	0,65
BANQUE ROYALE (RY)	2 540 653	51,38	-0,71
CANADIAN NAT. RES. (CNO)	2 493 196	27,35	-2,81
BLACKPEARL RES. (PXX)	2 279 766	3,02	-1,31

### TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
IMAGING DYN. (IDL)	2 204 404	0,02	50,00
VOODOOVOX (VXX)	85 000	0,02	50,00
METHYLGENE (MYG)	296 000	0,44	49,15
01 COMMUNIQUE (ONE)	1 560 367	1,22	43,53
ROCKGATE CAPITAL (RGT)	978 707	0,41	36,67

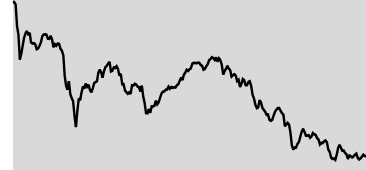
EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
INMET MINING (IMN)	329 451	39,89	1,81
RONA (RON)	9 977 035	13,50	1,63
INTACT FINAN. (IFC)	273 907	64,50	1,22
AG GROWTH INT. (AFN)	45 512	33,00	0,90
MACDONALD DETT. (MDA)	167 219	54,95	0,88

### TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CAZA OIL & GAS (CAZ)	7 000	0,07	-40,91
RELIANCE RES. (RI)	250 090	0,10	-33,33
STOCKPORT EXPL. (SPT)	67 000	0,06	-25,00
GLOBAL ALUMINA (GLA.U)	2 800	0,17	-25,00
REDZONE RES. (REZ)	7 000	0,19	-24,49

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
LULULEMON ATH. (LLL)	183 802	56,65	-3,15
CATAMARAN (CCT)	139 144	85,18	-2,44
PALADIN LABS (PLB)	4 078	49,60	-1,64
ROYAL GOLD (RGL)	5 695	75,93	-1,35
SAPUTO (SAP)	383 338	42,73	-1,34

### TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



### PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
BOWOOD ENERGY (BWD)	4 368 500	0,05	0,00
GOLDQUEST MINING (GQC)	4 204 882	1,28	-6,57
EVERTON RES. (EVR)	2 193 300	0,10	11,11
BIOISIGN TECH. (BIO)	2 020 278	0,07	-7,14
MART RES. (MMT)	1 781 267	1,57	6,80
SANDSTORM MET. (SWD)	1 674 136	0,27	-3,57
WESTERNZAGROS (WZR)	1 652 397	1,12	0,90
ENABLENCE TECH. (ENA)	1 552 410	0,01	-75,00
PETROAMERICA (PTA)	1 537 200	0,15	11,11
AURCANA (AUN)	1 389 476	0,98	2,08

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur [lapresseaffaires.com](http://lapresseaffaires.com)

## PÉTROLE



Variation 1 JOUR **-1,72 \$US**  
 Variation 1 SEM. **-0,50 %**  
 Variation 1 AN **-7,98 %**

## FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	TAN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	18,39	-0,16	-0,86	-9,90
S&P/TSX 60 (XIU)	16,70	-0,13	-0,77	-9,29
S&P/TSX fin. (XFN)	21,61	-0,03	-0,14	-3,87
S&P/TSX éner. (XEG)	15,47	-0,30	-1,90	-20,38
S&P/TSX or (XGO)	17,98	-0,30	-1,64	-23,39
Oblig. c. terme (XSB)	29,00	0,07	0,24	-0,10
Oblig. l. terme (XBB)	31,62	0,10	0,32	4,18
S&P 500 (XSP)	15,71	-0,06	-0,38	5,79

## CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
<b>SERVICES PUBLICS</b>	<b>1 935,07</b>	<b>0,17</b>		<b>-0,56</b>			
Can. Utilities (CU)	70,00	0,62	0,89	1 028	13,75	72,00	52,17 1,77
Valener (VNR)	15,89	0,09	0,57	116	-0,56	16,50	13,55 1,00
<b>Brookfield Renew. (BEP.U)</b>	<b>29,62</b>	<b>-0,07</b>	<b>-0,24</b>	<b>478</b>	<b>9,06</b>	<b>29,94</b>	<b>20,58 1,41</b>
Innereg (INE)	10,86	-0,04	-0,37	384	5,44	11,10	8,65 0,58
<b>INDUSTRIELLES</b>	<b>1 405,05</b>	<b>-0,06</b>		<b>6,22</b>			
Air Canada (ACB)	1,14	0,06	5,56	18 863	15,15	2,28	0,78 0,00
WestJet (WJA)	16,58	0,43	2,66	3 184	40,99	17,18	10,30 2,24
Canadien National (CNR)	88,47	0,32	0,36	7 327	10,38	89,59	63,72 1,50
Transforce (TFI)	17,78	0,06	0,34	2 465	37,30	18,57	9,76 0,52
Quinc. Richelieu (RCH)	34,99	0,01	0,03	36	21,87	35,97	24,35 0,48
Bombardier (BBD.B)	3,61	0,00	0,00	22 603	-11,06	5,84	3,30 0,10
Chorus Aviation (CHR.B)	3,32	0,00	0,00	2 840	4,73	4,96	2,65 0,60
Stella-Jones (SJ)	55,50	0,00	0,00	7	37,04	57,00	33,25 0,60
Velan (VLN)	11,72	0,00	0,00	0	1,74	14,41	11,06 0,32
CAE (CAE)	10,11	-0,03	-0,30	2 966	2,22	12,54	9,03 1,16
SNC-Lavalin (SNC)	39,56	-0,30	-0,75	2 193	-22,55	55,95	34,92 0,88
Canadien Pacifique (CP)	81,51	-0,79	-0,96	5 006	18,11	83,57	46,01 1,40
Transcontinental (TCL.A)	9,72	-0,10	-1,02	899	-22,92	15,54	9,07 0,58
Genivar (GNV)	21,61	-0,34	-1,55	317	-17,90	28,49	19,83 1,50
GLV (GLV.A)	1,81	-0,08	-4,23	265	-49,44	5,75	1,77 0,00
<b>FINANCE</b>	<b>1 604,58</b>	<b>-0,12</b>		<b>3,07</b>			
Sun Life (SLF)	21,78	0,26	1,21	9 809	15,24	26,79	17,92 1,44
Financière Manuvie (MFC)	10,77	0,07	0,65	25 464	-0,74	15,23	10,18 0,52
IGM Financier (IGM)	39,29	0,20	0,51	2 040	-11,17	48,50	38,17 2,15
Banque Laurentienne (LB)	47,55	0,17	0,36	568	-0,59	48,68	38,62 1,88
Brookfield Asset (BAM.A)	34,02	0,11	0,32	8 938	21,33	35,00	25,91 0,56
Power Corporation (POW)	23,04	0,06	0,26	7 666	-3,27	27,42	20,90 1,16
Banque Scotia (BNS)	52,35	0,13	0,25	41 304	2,99	57,17	47,54 2,20
Ind. Alliance (IAG)	22,35	0,00	0,00	1 232	-14,99	39,11	20,55 0,98
Banque CIBC (CM)	73,35	-0,02	-0,03	12 197	-0,60	78,29	67,32 3,60
Financière Power (PWF)	24,72	-0,01	-0,04	6 462	-3,21	30,15	23,62 1,40
Banque TD (TD)	78,92	-0,11	-0,14	14 147	3,45	85,85	68,13 2,88
Banque Nationale (NA)	74,68	-0,11	-0,15	4 602	3,52	81,27	63,27 3,16
Banque de Montréal (BMO)	57,44	-0,32	-0,55	13 106	2,79	61,40	53,15 2,80
Great-West (GWO)	21,68	-0,13	-0,60	3 526	6,27	25,28	19,15 1,23
Banque Royale (RY)	51,38	-0,37	-0,71	25 407	-1,15	59,13	43,30 2,28
Cominar (CUF.U)	24,59	-0,58	-2,30	8 580	11,62	25,46	20,00 1,44
<b>CONSOMMATION AUTRE</b>	<b>1 000,06</b>	<b>-0,14</b>		<b>11,25</b>			
Rona (RON)	13,50	1,63	13,73	99 770	38,60	14,49	8,64 0,14
Le Château (CTU.A)	2,14	0,12	5,94	884	29,70	7,20	1,03 0,00
Reitmans (RET.A)	12,00	0,10	0,84	391	-19,03	16,50	11,49 0,80
BMTIC (GBT.A)	18,00	0,14	0,78	15	-4,26	23,75	17,12 0,24
Magna (MG)	40,20	0,24	0,60	5 765	18,24	48,99	31,91 1,13
Cogeco Câble (CCA)	36,18	0,17	0,47	1 046	-29,54	54,28	34,45 1,00
Transat (TRZ.B)	3,26	0,01	0,31	364	-53,56	10,26	3,05 0,00
Quebecor (QBR.B)	35,32	0,06	0,17	327	1,23	40,35	26,52 0,20
Uni-Select (UNS)	27,51	0,01	0,04	8	4,80	29,90	24,35 0,52
TVA (TVA.B)	7,06	0,00	0,00	0	-19,50	12,20	7,05 0,00
Tim Hortons (THI)	53,33	-0,02	-0,04	3 936	8,04	57,91	41,53 0,84
Astral Media (ACM.A)	49,18	-0,03	-0,06	326	38,57	49,29	31,00 0,00
Aimia (Aeroplan) (AIM)	13,34	-0,04	-0,30	2 121	11,73	14,24	10,50 0,64
Shaw (SJR.B)	19,57	-0,13	-0,66	12 833	-3,36	22,45	18,93 0,97
Dorel (DIL.B)	27,90	-0,20	-0,71	198	9,20	30,32	21,46 0,61
Gildan (GLI)	28,28	-0,21	-0,74	3 985	47,60	29,39	16,54 0,30
<b>Cogeco (CGO)</b>	<b>31,52</b>	<b>-0,42</b>	<b>-1,31</b>	<b>102</b>	<b>-34,86</b>	<b>54,49</b>	<b>31,52 0,72</b>
Yellow Média (YLO)	0,07	-0,01	-6,67	16 521	-62,16	2,10	0,03 0,00
<b>TÉLÉCOMS</b>	<b>1 026,51</b>	<b>-0,19</b>		<b>2,21</b>			
BCE (BCE)	42,68	0,16	0,38	8 974	0,49	43,00	34,99 2,17
Telus (T)	62,62	-0,38	-0,60	3 042	8,64	63,72	49,47 2,44
Rogers (RCL.B)	39,31	-0,35	-0,88	10 280	0,15	40,22	34,25 1,58
<b>CONSOMMATION COURANTE</b>	<b>1 929,46</b>	<b>-0,46</b>		<b>9,93</b>			
Jean Coutu (PICA)	14,39	0,13	0,91	5 199	12,86	15,84	10,76 0,28

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	8,88	-2,87	32,08
Cacao (\$US/livre)	1,08	1,50	-20,11
Café (\$US/livre)	1,74	-2,21	-27,20
Mais (\$US/boisseau)	8,07	-1,65	21,19
Soya (\$US/boisseau)	17,21	-0,28	27,08
Sucre (\$US/livre)	0,23	-0,70	-24,05

ÉNERGIE			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	2,91	-0,76	-6,37
Gaz naturel (\$US/gigajoule)	3,06	0,31	-22,22
Mazout (\$US/gallon)	2,84	-1,30	-8,22

MÉTAUX			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	0,84	0,59	-27,87
Argent (\$US/once)	27,90	-0,49	-30,45
Cuivre (\$US/livre)	3,44	0,81	-22,09
Étain (\$US/livre)	8,26	0,66	-35,28
Nickel (\$US/livre)	7,26	-0,12	-34,69
Palladium (\$US/once)	588,25	-0,02	-28,93
Platine (\$US/once)	1 416,40	0,33	-20,66
Plomb (\$US/livre)	0,88	1,96	-25,52
Zinc (\$US/livre)	0,84	0,49	-25,12

LES OBLIGATIONS					
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.
<b>LE GOUVERNEMENT DU CANADA</b>					
Canada	10,25	15-03-14	114,79	1,01	0,00
Canada	9,75	01-06-21	167,60	1,53	0,25
Canada	8,00	01-06-23	161,36	1,75	0,36
Canada	8,00	01-06-27	177,13	1,97	0,54
Canada	5,75	01-06-29	151,52	2,09	0,60

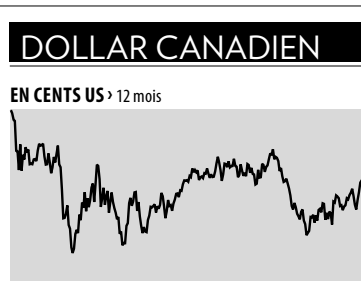
LES PROVINCES					
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.
Hydro Québec	11,00	15-08-20	161,15	2,53	0,26
Manitoba	7,75	22-12-25	152,65	2,95	0,40
New Brunswick	6,00	27-12-17	120,17	2,03	0,17
Newfoundland	6,15	17-04-28	138,28	3,06	0,57
Nova Scotia	6,60	01-06-27	141,78	3,07	0,56
Ontario	6,25	25-08-28	137,83	3,21	0,58
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	104,68	0,31	-0,02
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	157,90	3,01	0,39
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	157,99	3,08	0,43
P E I	8,50	27-10-15	121,64	1,60	0,08
Québec	6,00	01-10-29	134,74	3,32	0,59

LES CORPORATIONS					
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.
Bell Canada	7,00	24-09-27	129,71	4,30	1,68
Bombardier	7,35	22-12-26	103,75	6,93	0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	131,92	3,45	0,43
Gtaa	6,45	03-12-27	134,21	3,53	0,42
Investors Gr	6,65	13-12-27	120,47	4,75	0,36
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	133,61	3,83	0,45

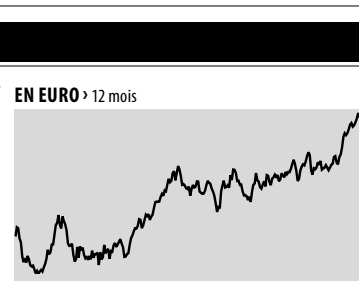
TAUX D'INTÉRÊT			
	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
<b>CANADA</b>			
Taux d'escompte	1,25	0,00	0,00
Taux préférentiel	3,00	0,00	0,00
Fonds à un jour	1,00	0,00	0,00
Bons du Trésor (3 mois)	0,96	0,05	0,05
Obligations (2 ans)	1,08	0,15	-0,32
Obligations (10 ans)	1,68	0,11	-1,10

ÉTATS-UNIS			
	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,00
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,10	0,00	0,00
Obligations (2 ans)	0,21	0,00	-0,14
Obligations (10 ans)	1,47	0,08	-1,33

OR			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
New York	1 610,50	-9,20	+2,18
Variation 1 SEM.			
Variation 1 AN			



<b>99,71</b> ¢US
VARIATION <b>-0,11</b> ¢
<b>SOMME REQUISE POUR ACHETER</b>
Un dollar US <b>100,29</b> ¢



<b>0,8103</b> €
VARIATION <b>-0,0040</b> €
<b>SOMME REQUISE POUR ACHETER</b>
Un euro <b>1,2341</b> \$

LES DEVICES DANS LE MONDE		
Afrique du Sud	1 \$ vaut	8,24 rands
Australie	1 \$ vaut	0,95 dollar
Bésil	1 \$ vaut	2,05 reals
Chine	1 \$ vaut	6,34 renminbis
Grande-Bretagne	1 \$ vaut	0,64 livre
Hong-Kong	1 \$ vaut	7,73 dollars
Inde	1 \$ vaut	55,56 roupies
Israël	1 \$ vaut	3,97 n.shekels
Japon	1 \$ vaut	77,88 yens
Liban	1 \$ vaut	1 498,94 livres
Mexique	1 \$ vaut	13,28 pesos
Norvège	1 \$ vaut	6,01 couronnes
Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut	1,23 dollar
Russie	1 \$ vaut	32,14 roubles
Suède	1 \$ vaut	6,78 couronnes
Suisse	1 \$ vaut	0,97 franc

# Wall Street clôture en baisse

LA PRESSE CANADIENNE ET AGENCE FRANCE-PRESSE  
REVUE BOURSIÈRE

La Bourse de New York a clôturé en baisse hier, nerveuse dans l'attente des conclusions de réunions de la Réserve fédérale américaine (Fed) aujourd'hui et de la Banque centrale européenne (BCE) demain.

L'indice Dow Jones a cédé 64,33 points (-0,5%), à 13 008,68 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, 6,32 points, à 2939,52 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a abandonné 0,43% (-5,98 points), à 1379,32 points.

Après un moment d'hésitation dans la matinée, les grands indices de la place new-yorkaise se sont installés légèrement dans le rouge, dans un marché peu actif.

« Le marché est en mode attentiste. On a reçu des statistiques mitigées aux États-Unis, mais il n'est ici question que de la Fed », la place new-yorkaise se positionnant avant l'annonce très attendue de politique monétaire de l'institution américaine aujourd'hui, a souligné Peter Cardillo, de Rockwell Global Capital.

Comme beaucoup d'analystes, M. Cardillo dit « ne pas s'attendre à ce que la Fed déclenche une nouvelle action de relance », sous la forme de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire, mais les banquiers centraux « laisseront certainement entrevoir la possibilité d'une intervention d'ici peu de temps », a-t-il ajouté.

En outre, « il semble y avoir un certain pessimisme sur le marché à propos de la volonté de la BCE de faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir » la zone euro et des pays européens en difficulté,

tels que l'Espagne ou l'Italie, a noté Chris Low, de FTN Financial. Pourtant, après la forte hausse des indices au cours des dernières séances, la correction est « assez » limitée, a-t-il ajouté.

Selon Frederic Dickson, de DA Davidson, si les mesures attendues devaient être annoncées, leurs effets sur

**Comme beaucoup d'analystes, Peter Cardillo, de Rockwell Global Capital, dit « ne pas s'attendre à ce que la Fed déclenche une nouvelle action de relance ».**

les marchés seraient limités, car elles ont déjà été intégrées dans les prix au cours des deux dernières semaines.

Aux États-Unis, le moral de consommateurs a rebondi en juillet après s'être affaibli pendant quatre mois d'affilée.

En revanche, les dépenses de consommation des ménages sont restées stables en juin par rapport à mai, tandis que leurs revenus ont augmenté de 0,5%, un signe pour Peter Cardillo « que les consommateurs ont encore peur de l'avenir ».

Du côté des résultats, dans la pharmacie, le numéro un mondial Pfizer a gagné 1,4%,

décollé de 10,4% après avoir publié un bénéfice plus que doublé pour le deuxième trimestre.

La Bourse de Toronto a également glissé en territoire négatif. L'indice composé S&P/TSX de la Bourse torontoise a perdu 93,17 points (-0,8%), à 11 664,71 points. L'essentiel de la glissade a eu lieu durant l'après-midi.

Au chapitre des produits de base, le cours du baril de pétrole brut léger pour livraison en septembre s'est établi à 88,06 \$US, en baisse de 1,72 \$US, à New York. Le cours de l'once d'or pour livraison en août s'est établi à 1610,50 \$US, en baisse de 9,20 \$US, sur le marché new-yorkais des métaux.

Le dollar canadien a perdu 0,11 cent US, à 99,71 cents US.

L'action de BCE a grimpé de 16 cents, à 42,68 \$, et celle de Saputo a chuté de 3%, à 42,73 \$.

# Chrysler va annuler sa dette auto, promet son PDG

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Sergio Marchionne, directeur général de Chrysler et de sa société mère Fiat, s'est dit optimiste hier pour le constructeur américain au deuxième semestre, qui est en train d'effacer sa dette automobile « à la vitesse de l'éclair ».

« Je n'ai aucune mauvaise nouvelle, [...] nous avons en vue un deuxième semestre solide », a affirmé M. Marchionne hier au cours d'une téléconférence.

« Nous nous dirigeons vers une dette industrielle zéro à la vitesse de la lumière », a-t-il ajouté.

Chrysler a annoncé lundi que sa dette industrielle avait été réduite à 432 millions US au 30 juin, comparé à 2,1 milliards US un an auparavant et 1,3 milliard US au 31 mars.

## La Bourse?

Les perspectives d'une introduction en Bourse semblent remises aux calendes grecques. « Ce n'est pas un événement qui aura lieu en 2012 », s'est contenté de dire M. Marchionne.

« Évidemment, nous en discutons [avec la caisse de



Selon Sergio Marchionne, directeur général de Chrysler et de sa société mère Fiat, Chrysler va « augmenter la flexibilité du travail dans ses » usines d'assemblage et « mettre en place une augmentation progressive du taux d'utilisation » des usines même si le groupe « fait travailler dur les machines en ce moment ».

retraite automobile] Vebea, [l'un des principaux actionnaires de Chrysler], mais nous

n'avons aucune information pertinente à communiquer », a-t-il ajouté.

Sur le plan opérationnel, le patron de Chrysler et Fiat a souligné que le constructeur

américain améliorerait l'efficacité de sa production d'ici à l'an prochain.

Chrysler va « augmenter la flexibilité du travail dans ses » usines d'assemblage et « mettre en place une augmentation progressive du taux d'utilisation » des usines même si le groupe « fait travailler dur les machines en ce moment ».

Alors que Chrysler, jadis secouru par sa société mère italienne, est aujourd'hui son moteur devant un marché automobile européen en berne, M. Marchionne a fait valoir que Fiat ne pouvait utiliser la trésorerie de sa filiale pour financer ses propres activités. « Il y a des garde-fous. Nous ne pouvons y accéder », a-t-il assuré.

Fiat a annoncé hier que son bénéfice net avait chuté au deuxième trimestre, en raison d'un gain financier exceptionnel à la même période de 2011. Sans Chrysler, il aurait été dans le rouge.

Chrysler a de son côté annoncé lundi un bénéfice net de 436 millions US au deuxième trimestre, soutenu par un bond de ses ventes, alors qu'il était dans le rouge un an auparavant.

## ESPAGNE

# 163 milliards d'euros retirés du pays en cinq mois

AGENCE FRANCE-PRESSE

MADRID, ESPAGNE — Quelque 163 milliards d'euros ont été retirés d'Espagne au cours des cinq premiers mois de 2012, a annoncé hier la Banque centrale espagnole.

Selon ces chiffres illustrant le manque de confiance devant la situation économique en Espagne, 41,3 milliards d'euros ont quitté le pays pour le seul mois de mai 2012, comparativement à 9,5 milliards en mai 2011.

La récession, les régions surendettées, les banques plombées par les investissements immobiliers toxiques et la colère sociale ont exacerbé les inquiétudes suscitées par la quatrième économie de la zone euro. L'Espagne, dont le secteur bancaire va recevoir une aide financière de la zone euro, assure qu'elle n'aura pas besoin d'un plan de sauvetage pour ses finances publiques. Mais beaucoup

d'investisseurs pensent désormais le contraire.

Les inquiétudes des marchés s'expliquent par la situation de l'économie espagnole, qui traverse actuellement sa seconde période de récession en trois ans, après l'explosion en 2008 de la bulle immobilière qui avait alimenté l'économie pendant plus d'une décennie.

Le taux de chômage dépasse les 24% de la

population active et plus de moins de 25 ans sont à la recherche d'un emploi, alors que les réformes du marché du travail ont facilité les licenciements.

En mai 2012, Bankia, cinquième banque du pays, a créé un choc en annonçant qu'elle aurait besoin de 19 milliards d'euros pour couvrir ses prêts et actifs toxiques. Peu après, l'Espagne a été forcée de demander

l'aide de ses partenaires européens pour éviter d'aggraver encore l'état de ses finances en renflouant ses banques. Madrid n'a pas encore estimé avec précision les besoins du secteur bancaire, dans l'attente des résultats des audits approfondis qui devraient tomber en septembre. On ignore encore si cela restera dans le cadre des 100 milliards d'euros promis par la zone euro.

## LA PRESSE AFFAIRES

## ÉTATS-UNIS

# La consommation en panne, la confiance remonte

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les dépenses de consommation des Américains sont restées stables en juin, tandis que leurs revenus augmentaient de 0,5 %, selon le département du Commerce.

La consommation des ménages américains s'est légèrement repliée de 1,3 milliard US, soit « moins de 0,1 % » par rapport à mai, en données corrigées des variations saisonnières et en rythme annualisé, a indiqué le Ministère.

Cette évolution, qui intervient après un repli de 0,1 % en mai (chiffre révisé), est légèrement inférieure à la prévision médiane des analystes, qui tablaient sur une augmentation de 0,1 %.

Compte tenu du fait que l'inflation sur un mois a légèrement accéléré en juin (+0,1 %), la consommation réelle a cédé 0,1 %, ajoute le Ministère.

Selon le gouvernement, les revenus des ménages ont davantage augmenté en juin (+0,5 %) qu'au mois de mai où ils avaient gagné 0,3 %.

La prévision médiane des analystes tablaient sur une augmentation moins prononcée des revenus, à +0,2 %.



PHOTO FREDERIC J. BROWN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Signe d'une timide reprise économique, les prix des logements ont légèrement augmenté aux États-Unis.

Le revenu disponible réel des Américains (soit après impôts et prélèvements sociaux) a progressé de 0,3 % en juin, après 0,5 % en mai (chiffre révisé en hausse), ajoute le Ministère.

En outre, le moral des ménages et des industriels américains est remonté en juillet. Léger signe d'embellie, le moral

des consommateurs a rebondi en juillet après s'être affaibli pendant quatre mois d'affilée, selon le Conference Board.

L'indice a gagné 3,2 points par rapport à son niveau de juin (légèrement révisé en hausse de 0,7 point) pour s'établir à 65,9, dépassant la prévision médiane des analystes qui le donnait à 61,0.

C'est une « hausse-surprise », a indiqué John Ryding de RDQ Economics.

« En dépit de l'amélioration de ce mois, l'indicateur reste globalement à des niveaux historiquement bas. L'appréciation des consommateurs sur les conditions économiques actuelles n'a pas réellement changé en juillet », a

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

APRÈS DE L'UNITED STATES DISTRICT COURT  
DISTRICT NORD DU TEXAS  
DIVISION DE DALLAS

SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION, Demanderesse  
Affaire n° 3:09-CV-0298-N  
STANFORD INTERNATIONAL BANK, LTD., ET AL., Défendeurs.

**AVIS DE DERNIER JOUR POUR SOUMETTRE UN FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION**

À TOUS LES DEMANDEURS DES ENTITÉS MISES SOUS SÉQUESTRE CITÉES DANS L'ENCADRÉ CI-DESSOUS

VEUILLEZ NOTER QUE l'United States District Court pour le district Nord du Texas a prononcé une ordonnance fixant la date du **1<sup>er</sup> septembre 2012, à 23 h 59 minutes (heure du Centre en vigueur)** (la « **Date limite** ») en tant que date d'échéance pour toute personne ou entité (y compris les particuliers, les partenaires, les compagnies, les coentreprises, les successions, les fiduciaires et les entités gouvernementales) qui fait valoir une réclamation (appelés collectivement les « **Demandeurs** », tels que définis plus spécifiquement ci-dessous) à l'encontre d'une ou des Entités mises sous séquestre citées dans l'encadré ci-dessous, pour soumettre un Formulaire de preuve de réclamation.

**Entités mises sous séquestre**  
Stanford International Bank, Ltd.  
Stanford Trust Company  
Stanford Group Company  
Stanford Financial Group Company  
Stanford Capital Management, LLC  
Stanford Coins & Bullion, Inc.

La liste ci-dessus ne contient que les Entités mises sous séquestre les plus importantes. Une liste complète des Entités sous séquestre est disponible à [www.stanfordfinancialclaims.com](http://www.stanfordfinancialclaims.com)

Un Demandeur doit identifier dans le Formulaire de preuve de réclamation, l'Entité mise sous séquestre à l'encontre de laquelle il fait valoir une réclamation, si ladite information est à la disposition du Demandeur. Néanmoins, un Demandeur peut soumettre un Formulaire de preuve de réclamation à l'encontre de plusieurs ou de toutes les Entités mises sous séquestre si, d'après une enquête raisonnable, ledit Demandeur pense qu'il a une réclamation à l'encontre de ces Entités mises sous séquestre, ou s'il n'est pas sûr quelle est l'Entité mise sous séquestre à l'encontre de laquelle il détient une créance. Si le Séquestre ou son Agent de réclamation exige des informations additionnelles au regard de l'identité de l'Entité ou des Entités mises sous séquestre à l'encontre desquelles la réclamation du Demandeur est bien fondée, le Demandeur doit répondre à la requête et fournir l'information requise si elle est à la disposition du Demandeur.

La Date limite et les procédures pour présenter les réclamations stipulées ci-dessus s'appliquent à toutes les réclamations à l'encontre des Entités mises sous séquestre survenues avant le 16 février 2009, date à laquelle le Séquestre a été nommé. Si vous pensez qu'une ou plusieurs Entités mises sous séquestre peuvent vous devoir de l'argent, vous devriez envisager de déposer une réclamation avant la date limite en vigueur. Les titulaires de réclamations survenues après le 16 février 2009 ne sont pas tenus de soumettre un Formulaire de preuve de réclamation à ce moment.

### QUI DOIT SOUMETTRE UN FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

Vous DEVEZ soumettre un Formulaire de preuve de réclamation si vous avez une réclamation à l'encontre d'une ou des Entités mises sous séquestre survenue avant le 16 février 2009. Cela inclut toute réclamation fondée sur des actes ou des omissions des Entités mises sous séquestre survenues avant le 16 février 2009, même si ces réclamations ne sont pas présentement résolues, liquidées ou certaines et ne sont pas arrivées à échéance ou devenues résolues, liquidées ou certaines avant cette date.

Toute personne ou entité (y compris, sans limitation, les particuliers, les partenaires, les compagnies, les coentreprises, les successions, les fiduciaires et les entités gouvernementales) qui pense avoir un droit potentiel ou revendiqué à un paiement, ou une réclamation d'une autre nature, à l'encontre d'une ou des Entités mises sous séquestre et qui croit que ces Entités lui doivent de l'argent ou qu'elle a droit à une distribution d'une ou de ces Entités mises sous séquestre, doit soumettre un Formulaire de preuve de réclamation, sauf disposition contraire expressément stipulée ici, indépendamment du fait que ladite réclamation ait été reconnue ou non par le Séquestre (chacun un « Demandeur »).

Les Demandeurs incluent, sans y être limités, toute personne ou entité (y compris, sans limitation, les particuliers, les partenaires, les compagnies, les coentreprises, les successions, les fiduciaires et les entités gouvernementales), titulaire d'une réclamation. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les Demandeurs incluent spécifiquement, sans s'y limiter, toute personne ou entité titulaire :

D'une Réclamation fondée sur un investissement dans, avec ou par l'intermédiaire d'une Entité mise sous séquestre ou une transaction client avec ou par l'intermédiaire d'une Entité mise sous séquestre (« Réclamations clients »), y compris, mais sans s'y limiter, des réclamations relatives à (1) un ou des certificats(s) de dépôt émis par Stanford International Bank, Ltd. (« Réclamation de certificats de dépôt Stanford International Bank, Ltd. »); (2) d'autres comptes ou transactions clients avec Stanford International Bank, Ltd. (« Autre réclamation Stanford International Bank, Ltd. »); (3) des investissements dans, avec ou par l'intermédiaire de Stanford Coins & Bullion, Inc. ou d'autres transactions clients relatives à des pièces et des lingots (« Réclamation Coin & Bullion »); (4) des investissements en partenariats ou d'autres entités

parrainées par une Entité mise sous séquestre (« Réclamation de partenariat »); (5) des investissements dans et des transactions relatives à des comptes de courtage détenus par l'intermédiaire d'une Entité mise sous séquestre (« Réclamation de compte de courtage »); (6) des investissements dans, avec ou par l'intermédiaire de ou des transactions clients avec Stanford Development Company (« Réclamation Stanford Development Company »); et (7) des investissements dans, avec ou par l'intermédiaire de toute autre Entité mise sous séquestre ou une transaction client avec toute autre Entité mise sous séquestre (« Autre réclamation client »); et

Une Réclamation de toute autre sorte contre toute Entité mise sous séquestre, y compris, sans limitation, les Réclamations fondées sur ou ayant un lien avec (1) l'approvisionnement en biens ou services pour toute Entité mise sous séquestre pour lequel le paiement n'a pas été fait en tout ou en partie (« Réclamation de services »); (2) des biens immobiliers possédés ou loués par les Entités mises sous séquestre, y compris, sans s'y limiter, les loyers arriérés (« Réclamation immobilière »); (3) de l'argent prêté à toute Entité mise sous séquestre et qui n'a pas été remboursé en tout ou en partie (« Réclamation de prêt »); (4) des salaires, des rémunérations ou d'autres avantages sociaux liés à l'emploi qui n'ont pas été payés (« Réclamation de rémunération d'emploi »); (5) des dettes fiscales, y compris celles détenues par les entités ou autorités fédérales, provinciales, locales ou d'autres entités ou autorités gouvernementales (« Réclamation fiscale »); et (6) une responsabilité primaire, secondaire, directe, indirecte, garantie, non garantie ou accessoire, qu'elle soit fondée sur un contrat, un délit civil, une indemnité, un remboursement, une subrogation ou une autre théorie juridique ou équitable (« Autre réclamation »).

Si le Demandeur pense raisonnablement qu'il a ou pourrait avoir plus d'un type de réclamations à l'encontre des Entités mises sous séquestre, le Demandeur doit soumettre un Formulaire de preuve de réclamation distinct pour chaque type de Réclamation. Si le Demandeur ne présente pas un Formulaire de preuve de réclamation distinct pour chaque type de Réclamation, le Séquestre sera en droit d'émettre un Avis d'insuffisance auquel le Demandeur sera tenu de répondre.

### QUI N'A PAS BESOIN DE SOUMETTRE UNE PREUVE DE RÉCLAMATION:

Les « Demandeurs administratifs » qui ont fourni des biens ou des services aux Entités mises sous séquestre ou au Séquestre après la nomination du Séquestre le 16 février 2009 ne sont pas tenus de soumettre un Formulaire de preuve de réclamation avant la Date limite. Les Demandeurs qui ont soumis antérieurement un « Formulaire de réclamation » par le biais du site Web du Séquestre (<http://stanfordfinancialreceivership.com/claims.php>) ne sont pas tenus de soumettre une preuve de réclamation avant la Date limite, mais pourraient souhaiter le faire dans le but de fournir une information additionnelle au Séquestre. Néanmoins, sur demande du Séquestre, le Demandeur peut être tenu de soumettre une documentation justificative additionnelle dans le but d'autoriser la Réclamation revendiquée dans le Formulaire du Demandeur. À partir du **4 mai 2012**, date à laquelle la Cour a prononcé l'ordonnance fixant la date limite, les Demandeurs ne peuvent plus soumettre de Formulaire de Demandeur, mais doivent soumettre à la place une Preuve de réclamation conformément aux dispositions de l'Ordonnance de la Cour relative à la Date limite.

### QUAND ET OÙ SOUMETTRE UNE PREUVE DE RÉCLAMATION:

Les Formulaires de preuve de réclamation doivent être soumis de manière à ce que la date du **1<sup>er</sup> septembre 2012, à 23 h 59 minutes** (heure du Centre en vigueur), ou avant, soit obliérée par l'Agent des Réclamations des Entités mises sous séquestre de la manière suivante : (1) électroniquement en ligne à [www.stanfordfinancialclaims.com](http://www.stanfordfinancialclaims.com); (2) par courrier postal adressé à Stanford Financial Claims, P.O. Box 990, Corte Madera, CA 94976-0990; (3) par service de messagerie, remise en mains propres, ou courrier postal adressé à Stanford Financial Claims, 3301 Kerner Blvd, San Rafael, CA 94901; (3) par courriel, en pièce jointe dans un format de document portable (pdf), [info@stanfordfinancialclaims.com](mailto:info@stanfordfinancialclaims.com) ou (4) par fac-similé ou télécopie au 415-258-9639. Concernant les Formulaires de preuve de réclamation envoyés par courrier, un cachet officiel de la poste fera foi quant à la date d'envoi. Les Demandeurs qui décident de soumettre les Formulaires de preuve de réclamation par un service de messagerie, une remise en mains propres, un courriel ou un fac-similé devraient conserver une copie de leur connaissance ou tout autre justificatif indiquant que leur preuve de réclamation a été envoyée avant la Date limite.

### CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE SOUMETTRE UNE PREUVE DE RÉCLAMATION AVANT LA DATE LIMITE

Si, comme le décrit cet avis, vous êtes tenu de soumettre un Formulaire de preuve de réclamation, mais vous ne le faites pas avant la Date limite du **1<sup>er</sup> septembre 2012, à 23 h 59 minutes** (heure du Centre en vigueur), vous ferez l'objet de forclusion et vous perdrez à jamais vos droits, dans la toute mesure autorisée par la loi en vigueur, de revendiquer, en aucune manière, ladite réclamation à l'encontre des Entités mises sous séquestre et leurs biens ou successions respectifs; vous ne serez pas autorisé à vous opposer à tout plan de distribution proposé par le Séquestre au nom de ladite Réclamation; vous n'aurez pas droit à toute distribution en vertu de tout plan de distribution mis en place par le Séquestre au nom de ladite Réclamation; et vous ne recevrez plus aucun autre avis au nom de ladite Réclamation. De plus, les Entités mises sous séquestre et leurs biens ou successions respectifs seront libérés de toute dette ou de toute responsabilité en vertu de ladite Réclamation. **Vous pouvez souhaiter consulter un avocat concernant cette affaire.**

Pour obtenir des informations additionnelles ou un Formulaire de preuve de réclamation, appelez le : 1-866-964-6301 ou le 317-324-0757, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h (heure du Pacifique en vigueur). Ou écrivez à : Stanford Financial Claims, P.O. Box 990, Corte Madera, CA 94976-0990. Vous pouvez également envoyer un courriel à : [info@stanfordfinancialclaims.com](mailto:info@stanfordfinancialclaims.com)

Un exemplaire de l'Ordonnance de la Date limite, du Formulaire de preuve de réclamation, des instructions et des informations additionnelles pour les Demandeurs potentiels est disponible à [www.stanfordfinancialclaims.com](http://www.stanfordfinancialclaims.com)

AÉROPORTS DE  
**MONTRÉAL**

**APPELS D'OFFRES**

**APPROVISIONNEMENT**

Les entrepreneurs et les fournisseurs de biens et services peuvent obtenir plus d'informations sur nos appels d'offres en cours en consultant la section « APPEL D'OFFRES » sur [admtl.com](http://admtl.com).

Appels d'offres  
**Montréal**

**Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles**  
**Direction de l'approvisionnement**  
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h aux dates ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour:  
**Catégorie** : Biens et services  
**Appel d'offres** : 12-12354  
**Descriptif** : Fournir et installer deux (2) caisses de fourgons cellulaires sur des véhicules fournis par la ville  
**Date d'ouverture** : 22 août 2012  
**Dépôt de garantie** : Aucun  
**Renseignements** : Pierre Charlebois, agent d'approvisionnement : 514 872-5250  
**Appel d'offres** : 12-12360  
**Descriptif** : Acquisition de véhicules sous compactes de marque et modèle Ford Fiesta  
**Date d'ouverture** : 20 août 2012  
**Dépôt de garantie** : Aucun  
**Appel d'offres** : 12-12343  
**Descriptif** : A84 - Acquisition d'une chargeuse rétrochargeuse, 4 roues motrices de marque Caterpillar ou John Deere  
**Date d'ouverture** : 20 août 2012  
**Dépôt de garantie** : aucun  
**Appel d'offres** : 12-12291  
**Descriptif** : Fourniture et installation d'épandeurs à sel et abrasif amovibles en acier inoxydable sur des châssis de camion fournis par la ville  
**Date d'ouverture** : 20 août 2012  
**Dépôt de garantie** : 2% cautionnement ou chèque visé  
**Renseignements** : Renée Veillette, agente d'approvisionnement : 514 872-1057  
**Documents** : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 1<sup>er</sup> août 2012

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 1<sup>er</sup> août 2012  
Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

toutefois nuancé le Conference Board dans un communiqué, qui ne prévoit pas d'« élan » dans les mois à venir.

### Les industriels fragiles

Du côté des industriels, l'amélioration reste fragile. L'ISM Chicago, qui passe pour être un bon indicateur de l'évolution du baromètre de l'activité sur l'ensemble des États-Unis, a grignoté en juillet 0,8 point par rapport à juin pour s'établir à 53,7 en données corrigées des variations saisonnières, dépassant les prévisions des analystes.

Cette deuxième hausse en deux mois est modeste, mais elle intervient après un cycle de trois mois d'affilée de baisse de cet indicateur qui mesure l'activité dans la région de Chicago. « Le rythme de la croissance de l'activité industrielle a ralenti, mais ne s'est pas contracté », a souligné Barclays Research dans une note.

### Prix des logements

D'autres indicateurs publiés hier ont dessiné un tableau plus contrasté de l'état de l'économie américaine.

Les prix des logements ont progressé en mai pour le quatrième mois d'affilée, selon l'enquête Case-Shiller publiée par Standard & Poor's.

Les prix des logements à la vente dans les 20 plus grandes métropoles américaines ont progressé de 0,9 % par rapport au mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué l'agence de notation.

En glissement annuel, l'indice S & P Case-Shiller a reculé après un mois de hausse en avril. En moyenne, dans ces 20 agglomérations, les prix des logements ont baissé de 0,7 % sur un an en mai, indique l'agence.

Appel d'offres  
**Montréal**

**Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles**  
**Direction de l'approvisionnement**  
**Appel d'offres : 12-11916**  
**Rétention de services professionnels en informatique, pour une durée de trois ans, dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information**  
L'ouverture des soumissions prévue pour le 8 août 2012 est reportée au 15 août 2012 à 14 h dans les locaux de la Direction du greffe de l'hôtel de ville.  
Montréal, le 1<sup>er</sup> août 2012  
Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

Appel d'offres  
**Montréal**

**Direction des muséums nature de Montréal**  
espace pour la vie montréal  
biocène insectarium jardin botanique planétarium

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :  
**Catégorie** : Équipements multimédia  
**Appel d'offres** : PLA-0801-002  
**Descriptif** : Fourniture et installation des équipements multimédia du Planétarium Rio Tinto Alcan  
**Date d'ouverture** : Le 20 août 2012 à 14h00  
**Dépôt de garantie** : 10% (Cautionnement de soumission)  
**Renseignements** : Toute question ou clarification relative à l'appel d'offres devra être adressées par écrit à l'adresse courriel suivante : [equipements.planetarium@ville.montreal.qc.ca](mailto:equipements.planetarium@ville.montreal.qc.ca)  
**Documents** : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 1<sup>er</sup> août 2012, sur le site électronique d'appel d'offres SEAO. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée en quatre (4) exemplaires, un original et trois (3) copies sur les formulaires joints à l'appel d'offres. Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.  
Montréal, le 1<sup>er</sup> août 2012  
Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon